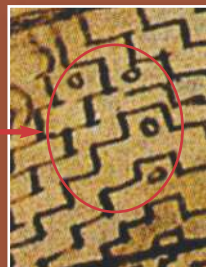


PIERRE de RIEDMATTEN
PAM MOON
JEAN-CHRISTIAN PETITFILS
JUSTIN ROBINSON



61

Association
MONTRE-NOUS TON VISAGE
INFORMATION
RÉFLEXION
MÉDITATION

Sommaire

Editorial : <i>Le "trou" du XIII^{ème} - XIV^{ème} siècle se comble-t-il ?</i> par Pierre de Riedmatten	Page 1
<i>Un argument convaincant en faveur de l'authenticité</i> par Justin Robinson	Page 3
<i>Le test au C14 de 1988 est-il totalement disqualifié?</i> par Pierre de Riedmatten	Page 10
<i>Origine des marques en forme de L sur le Linceul</i> par Pam Moon	Page 30
<i>La fin du "trou historique" ?</i> par Jean-Christian Petitfils	Page 39
<i>Prières de sainte Thérèse de la Sainte-Face</i>	Page 52
<i>Expositions</i>	Page 54
<i>Formulaire d'adhésion et d'abonnement</i>	Page 55

Page de couverture :

- en haut, à gauche : découpe de l'échantillon C14 le 21 avril 1988, à Turin.
- en haut, à droite : un morceau de l'échantillon C14, conservé par le laboratoire d'Arizona.
- en bas : les quatre trous en "L" sur le linceul, comparés à ceux de la gravure du Codex Pray.

Page 3 de couverture :

Monnaie d'or byzantine de Justinien II (692).

Le "trou" du XIII^{ème} - XIV^{ème} siècle se comble-t-il ?



Nombreux sont ceux qui nient toujours la possibilité que le tissu sacré, vénéré au Proche-Orient au premier millénaire, et le Linceul conservé actuellement à Turin soient un seul et même objet. Entre la disparition du premier, lors du pillage de Constantinople en 1204, et la soudaine apparition du second à Lirey, vers 1355, dans la famille de Charny, beaucoup d'études ont déjà montré cette identité ; et bien des hypothèses ont été (et sont encore) étudiées pour combler le "trou" de 150 ans dans l'histoire du Linceul, avec ou sans passage par la Ste-Chapelle de Paris.

Nous versions ici quatre pièces nouvelles à ce dossier :

- un extrait d'un long article de Pam Moon¹ qui précise comment les fameux quatre trous en forme de "L", que l'on voit aussi bien sur le Linceul que sur la gravure du Codex Pray (daté de 1192), sont sans doute dus aux braises tombées d'un encensoir lors d'une cérémonie où le tissu, plié en quatre épaisseurs, était posé sur un autel ;
- un article de l'anglais Justin Robinson² qui montre comment les empereurs byzantins ont voulu mettre sur les pièces de monnaie des X^{ème} - XI^{ème} siècle, à la place de leur propre effigie, celle du Visage du Christ avec des détails que l'on ne retrouve que sur le Linceul. Déjà, au VII^{ème} siècle, l'empereur Justinien II avait frappé une telle pièce de monnaie (voir en page 3 de couverture) ;
- un article de l'historien Jean-Christian Petitfils sur le "*maillon manquant*" : son analyse détaillée du texte établi par les chanoines de Lirey, "*Pour scavoïr la vérité*", montre que le roi Philippe VI de Valois aurait pu remettre le Linceul à Geoffroy de Charny en septembre 1347, à Amiens, après l'avoir prélevé dans les reliques de la Ste-Chapelle ;

¹ pasteur dans une église anglicane du Royaume Uni.

² spécialiste des monnaies byzantines auprès du London Mint Office.

- et un article sur la fiabilité du test au C14 de 1988, remise définitivement en cause par l'analyse statistique des "*données brutes*" (*the raw data*) que les trois laboratoires (Oxford, Arizona/Tucson et Zürich) avaient toujours refusé de fournir, mais que l'universitaire Tristan Casabianca a pu obtenir du British Museum, en application de la loi internationale FOIA³. Cette étude confirme que le test de 1988 ne peut pas apporter une "*preuve évidente de l'origine médiévale du Linceul de Turin*", comme l'affirmait très officiellement la revue *Nature*⁴. Mais l'article met aussi en garde contre le désir de refaire un nouveau test au C14 : en effet, selon le modèle du Père Rinaudo, le tissu pourrait avoir été globalement enrichi en C14 par le phénomène (la Résurrection) qui a également produit l'image ; le test au C14 pourrait de nouveau donner une datation récente, et serait donc inadapté ; d'autres voies devront être recherchées. Rappelons que le Professeur Giulio Fanti a déjà utilisé une autre méthode⁵, qui a indiqué une fabrication possible du tissu au tournant de l'ère chrétienne.

Que cela ne nous empêche pas de méditer sur le Saint Suaire avec les prières de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face.

MNTV continue par ailleurs à développer ses activités pour faire connaître le Linceul. Lors d'un voyage au Liban, j'ai pu ainsi prendre un contact prometteur avec les autorités du Sanctuaire de Notre Dame du Liban, en vue d'une exposition qui pourrait être réalisée sur place.

Pierre de Riedmatten
Président de MNTV

A noter dans votre agenda :

3^{ème} FORUM MNTV

Samedi 21 mars 2020

Saint Pierre de Neuilly

Entrée libre

³ sur l'accès aux données techniques.

⁴ en février 1989.

⁵ par spectrométrie - cf. notamment MNTV n° 49.

Un argument convaincant en faveur de l'authenticité

par Justin Robinson

Historien auprès du London Mint Office¹, Justin Robin a publié plusieurs articles sur les monnaies byzantines des X^{ème} - XI^{ème} siècle, dont celui reproduit ci-dessous².

Mon intérêt pour l'histoire a commencé quand j'étais petit garçon, lorsque j'ai interrogé ma mère au sujet de l'étrange photographie d'un homme barbu qui figurait sur la couverture d'un livre qu'elle lisait. Ce livre, *"Le Suaire de Turin"* de Ian Wilson, est devenu le premier livre *"adulte"* que j'ai lu.



Aujourd'hui, je travaille comme historien pour l'une des plus grandes sociétés de monnaies en Europe. La société vend un large éventail de pièces rares, et mon travail est d'enquêter sur les histoires, derrière les pièces. Il y a quelques années, la société a acquis un grand nombre de pièces d'or *"Histamenon Nomisma"* frappées pendant le règne de l'empereur byzantin Michael IV (1034-1041). Toutes étaient en très bon état et portaient chacune une image du Christ. Mes collègues du service des ventes voulaient des histoires intéressantes sur la pièce de monnaie qu'ils pouvaient présenter à leurs clients, alors je leur ai dit la meilleure que je connaissais.

Je leur ai fait une présentation sur le Suaire et leur ai montré la preuve que c'était très probablement à Constantinople que les pièces ont été frappées. J'ai également suggéré que les artistes des pièces de monnaie pourraient avoir modelé le visage sur la pièce de monnaie à partir du visage mystérieusement imprimé sur le tissu de lin dans la cathédrale [de Turin]. Ils ont trouvé cela fascinant, tout comme les clients. Toutes les pièces ont trouvé des clients heureux dans les 24 heures.

Depuis lors, j'ai eu le plaisir d'aider à trouver plus de pièces d'or byzantines auprès de fournisseurs du monde entier. J'ai même préparé un tableau

¹ qui procède à la vente par correspondance de pièces anciennes.

² paru dans le BSTS n° 88 - décembre 2018 ; traduction P. de Riedmatten.

spécial pour notre équipe d'achats afin de montrer les détails à surveiller. Malheureusement, beaucoup de ces pièces anciennes manquent de détails distinctifs, en particulier autour de la zone faciale, car c'est la partie la plus proéminente de la pièce, la plus sujette à l'usure. Les exemples qui montrent de bons détails faciaux sont rares, et donc beaucoup plus difficiles à trouver.

Depuis que les pièces d'or sont, malheureusement, bien hors de mon budget, j'ai toujours gardé un oeil sur un *follis* en bronze de Constantinople qui représente le visage du Christ avec une belle quantité de détails fins. Les empereurs byzantins entre 969 et 1092 après J. C. ont demandé à la Monnaie de représenter le Christ sur ces pièces au lieu de leur propre nom et portrait. C'est pourquoi elles sont aujourd'hui connues sous le nom de "*follis anonymes*". Elles auraient changé de mains beaucoup plus souvent que les pièces d'or, lorsqu'elles circulaient dans l'Empire. Il est d'autant plus difficile de trouver de bons exemples qui conservent encore de beaux détails, car la majorité des exemples survivants sont très usés.

En février 2018, je parcourais en ligne une liste des *follis* byzantins de Berlin, lorsque je me suis soudain retrouvé devant un visage étonnamment familier. Il apparaît sur l'un des premiers *follis anonymes* frappés sous le règne de l'empereur Jean I^{er} Tzimiskés (969-976). La décision de l'Empereur de remplacer son propre portrait par l'image du Christ a peut-être été motivée par une nouvelle acquisition. Constantinople s'était récemment approprié la relique la plus sainte de la chrétienté, un tissu ancien connu sous le nom de l'image d'Edesse ou de Mandylion qui portait, disait-on, une mystérieuse image du Christ "*non faite par des mains humaines*". Bien que le tissu ait été considéré comme trop sacré pour être exposé au public, on suppose que notre graveur de pièces de monnaie a eu le privilège d'une exposition spéciale afin de capter une bonne image.

Le tissu est arrivé à Constantinople, au milieu de beaucoup de réjouissances, le 15 août 944 après J. C. après avoir été acquis à la ville d'Edesse (aujourd'hui Urfa en Turquie du sud). Des peintures contemporaines de l'image suggèrent qu'il s'agissait d'une image conservée dans un large cadre rectangulaire, avec un trou circulaire percé au centre, à travers lequel on pouvait voir le visage barbu. Il est intéressant de noter que les artistes ont commencé à dépeindre ce visage comme étant encadré

à l'intérieur d'un cercle, qui est devenu plus tard connu comme un halo ou nimbe, et un symbole médiéval de divinité.

Les premières pièces de monnaie représentant une image du Christ ont été frappées sous le règne de l'empereur Justinien II (692-695). À cette époque, il semblerait que les artistes de pièces de monnaie aient voyagé à Edesse pour voir l'image, parce que le *solidus* d'or (voir en page 3 de couverture) et le plus petit *tremissis* d'or (un tiers du poids du *solidus*) incorporent tous deux beaucoup de détails fins des longs cheveux et du visage barbu, caractéristiques mystérieusement imprimées sur le tissu.



Cependant, la Monnaie semble avoir hésité à continuer d'envoyer ses artistes en voyage d'affaires à longue distance, et plus tard, les pièces d'or représentant le Christ sont devenues des copies de moins en moins bonnes des premières frappes. Au huitième siècle, un débat féroce a fait rage dans l'Église orientale sur la question de savoir s'il était hérétique de faire des images du Fils de Dieu. De nombreux tableaux du Christ ont été détruits et aucune pièce de monnaie n'a été frappée à son image pendant plus d'un siècle.

La gravure d'un portrait sur une petite matrice circulaire exigeait un talent formidable, une patience à toute épreuve et une vision parfaite. Étant donné le grand nombre de *follis* de bronze en circulation, nécessaires à l'Empire byzantin, il aurait fallu une conception relativement simple pour que la Monnaie puisse remplacer rapidement les matrices à mesure qu'elles s'épuisaient. Cela posait un défi au graveur chargé de concevoir l'image qui devait apparaître sur la pièce ; il n'aurait pas eu le temps de créer les matrices élaborées et finement détaillées qui avaient été conçues pour les pièces d'or les plus prestigieuses.

Notre graveur semble avoir adopté une nouvelle approche pour reproduire le visage sur son dessin pour le *follis* en bronze. Incapable de créer un beau portrait intégrant des traits faciaux détaillés, il a plutôt soigneusement copié les fines lignes qui composent l'image fantôme. Le

résultat manquait peut-être de l'élégance des pièces d'or, mais il reproduisait fidèlement le visage mystérieux de la relique sainte la plus importante de Constantinople.

Pour fabriquer les pièces de monnaie, l'image était découpée directement dans une petite matrice métallique. Les matrices étaient généralement faites de bronze durci ou de fer, et il en fallait deux pour une pièce de monnaie. L'avvers ou matrice inférieure devait être fixée dans une enclume, et un flan vierge, chauffé pour le rendre plus malléable, devait être placé sur elle. La matrice supérieure, ou matrice inversée, a été découpée directement dans l'extrémité d'un petit poinçon métallique qui a été placé sur l'ébauche. Le poinçon était ensuite frappé violemment avec un marteau pour estamper les motifs de chaque côté du flan, créant ainsi la pièce.

La matrice inférieure est généralement utilisée pour l'image la plus détaillée, car elle est toujours mieux protégée à l'intérieur de l'enclume et subit donc moins de dommages que la matrice supérieure qui sera frappée à répétition. Les matrices pour pièces de monnaie avaient naturellement une durée de vie très limitée et devaient être détruites à la fin de leur utilisation, pour éviter qu'elles ne tombent entre les mains des contrefacteurs. Pour cette raison, peu de matrices anciennes ont survécu jusqu'à aujourd'hui. Mais nous pouvons voir à quoi aurait ressemblé l'image originale gravée dans la matrice, simplement en retournant l'image qui apparaît sur la pièce frappée.



L'auteur est d'avis que l'image frappée sur un follis de bronze par un graveur anonyme à la Monnaie de Constantinople au X^{ème} siècle est une preuve convaincante que le tissu d'Edesse et le Suaire de Turin sont le même objet historique. Lorsqu'on les retourne et qu'on les regarde à côté d'une image du visage sur le Suaire, les similitudes sont extraordinaires, surtout si l'on considère que notre graveur travaillait sur une surface d'un peu plus d'un centimètre de diamètre.

Le plus frappant de tout est la forme distinctive de la "*croix*" qui incorpore les sourcils, le front et le nez. Il y a une longue bande horizontale au-dessus des yeux, coupée en deux par une longue ligne verticale qui commence à

la ligne des cheveux et s'étend vers le bas pour devenir un long nez. La base du nez est reliée à une ligne horizontale plus petite qui forme la moustache, qui est légèrement inclinée vers le bas du côté gauche.



Il y a une marque distinctive sur la joue droite et, sous la moustache, un petit carré et une barbe à 2 pointes. Les cheveux longs, qui pendent des deux côtés du visage, ont deux mèches de cheveux parallèles en bas à gauche de l'image. Toutes ces caractéristiques sont clairement visibles sur l'image du Suaire, et le résultat est une pièce qui, à mon avis, ressemble beaucoup trop à l'image du Suaire pour être considérée comme une coïncidence.

J'ai un autre *follis* de bronze "anonyme" dans ma collection, qui fut frappé par la Monnaie de Constantinople, une cinquantaine d'années plus tard, sous le règne de Romain III ou de Michel IV (1028 - 1041 AD). Mesurant environ 30 mm de diamètre, cette plus



grande taille permet d'incorporer plus de détails dans l'image du visage du Christ qui apparaît sur la pièce. Encore une fois, pour voir le dessin tel que l'artiste l'a gravé sur la matrice, l'image doit être retournée.

Comme auparavant, il y a aussi de nombreuses similitudes surprenantes entre le dessin de cette pièce et le visage du Suaire de Turin, ce qui suggère fortement que l'artiste a eu l'occasion d'examiner l'image du Suaire de plus près et en détail.

Curieusement, il semble y avoir une petite marque au milieu du front qui ressemble à la tache de sang inversée en forme de 3 qui apparaît sur le Suaire dans la même zone. En outre, l'artiste de la pièce de monnaie a reproduit la manière dont les longs cheveux semblent s'enrouler sur les

épaules. Les sourcils sont représentés avec une longue ligne horizontale, et il est suggéré que le sourcil droit est légèrement plus haut que le gauche. Il y a aussi une marque semblable à une blessure sur la joue droite, une moustache qui semble s'incliner vers la gauche et, ce qui est le plus frappant, une large bande horizontale sur la gorge. Encore une fois, je dirais que les similitudes sont trop nombreuses et trop spécifiques pour être une coïncidence.

Donc, si nous devons considérer ces ressemblances étonnantes comme des preuves numismatiques convaincantes que les artistes de la Monnaie de Constantinople ont vu et copié le visage sur le Suaire de Turin, alors les implications sont importantes. Tout d'abord, cela signifie que le Suaire n'est pas né au XIII^{ème} ou au XIV^{ème} siècle. Il doit être nettement plus ancien.

Deuxièmement, la pièce de monnaie fournit une preuve réelle et tangible que **le tissu d'Edesse et le Suaire de Turin sont une seule et même chose**. Il est inconcevable qu'il y ait eu deux draps de lin concurrents présents à Constantinople en même temps, tous deux contenant une image mystérieusement imprimée de Jésus qui n'a pas été faite par des mains humaines.

Il y a une autre implication intrigante sur laquelle je conclurai. En 1204, Constantinople fut attaquée et pillée par la quatrième croisade menée par les Français. La dévastation causée fut d'une brutalité sans précédent, avec de nombreuses reliques sacrées pillées et des trésors inestimables de l'Antiquité détruits, parce que les Croisés saccagèrent la ville en s'emparant de tout ce qui avait de la valeur. C'est à peu près à cette époque que le Tissu d'Edesse et sa mystérieuse image fantôme sont entrés discrètement dans la légende.

La localisation de l'image originale, non réalisée par des mains humaines, est restée inconnue pendant plus d'un siècle. Une théorie très plausible est que le tissu a été confié à la garde des moines guerriers connus sous le nom de Templiers, qui protégeaient farouchement leur trésor le plus précieux et ont conservé, sur son emplacement, un secret bien gardé. Le vendredi 13 octobre 1307, le roi Philippe IV de France, désireux d'acquérir le trésor pour lui-même, arrêta tous les Templiers de France, dont le Grand Maître

Jacques de Molay. Des années d'assassinats, de tortures et d'emprisonnements ont suivi, mais les Templiers n'ont jamais accepté d'indiquer l'emplacement de "*l'Image*". Molay fut finalement brûlé sur le bûcher à Paris le 18 mars 1314 avec le "*Drapier*" templier Geoffroy de Charnay. Quarante ans plus tard, le Suaire tel que nous le connaissons aujourd'hui est apparu par les soins d'un chevalier français dont le nom familial est Geoffroy de Charny.

Selon la légende, les Templiers protégeaient le Saint Graal, un mystérieux vase que l'un des disciples de Jésus, Joseph d'Arimathie, utilisait pour recueillir le sang de Jésus lors de la crucifixion. Ceci est souvent associé à la coupe que Jésus a utilisée dans son dernier repas avec ses disciples avant sa mort. Mais comment et pourquoi une coupe à boire aurait-elle pu recueillir le sang de Jésus lors de son exécution publique romaine, cela n'est pas clair. En fait, cela n'a aucun sens. Alors, ce vase contenant le sang de Jésus pourrait-il être autre chose ?

Le Nouveau Testament rapporte que c'est Joseph d'Arimathie qui a demandé aux autorités la permission de recueillir les restes de Jésus après la crucifixion. Il est ensuite sorti acheter un linceul en lin pour envelopper le corps ensanglanté de son ami. Est-ce là la véritable origine de la légende ?

Le Tissue d'Edesse, le Linceul de Turin et le Saint Graal pourraient-ils tous être le même objet historique ?



Une image du Saint Graal ?

Justin Robinson

Le test au C14 de 1988 est-il totalement disqualifié?

par Pierre de Riedmatten

Depuis plusieurs mois, de nombreux articles ont fortement remis en cause la crédibilité du test au C14 du Linceul de Turin, effectué en 1988 par trois laboratoires qui avaient trouvé une "preuve évidente de l'origine médiévale du tissu".

Quels sont les éléments nouveaux permettant une remise en cause plus étayée que ceux, nombreux, avancés depuis la publication officielle des résultats, en 1989, dans la Revue Nature [1] ?

Grâce à la ténacité de l'universitaire Tristan Casabianca¹, l'accès aux données brutes, toujours refusé par les trois laboratoires concernés (Oxford, Arizona/Tucson et Zürich), a été enfin obtenu en 2017, ce qui a permis une nouvelle analyse statistique, plus complète, confirmant la non pertinence des résultats de 1988.

Cependant, un nouveau test au C14, que beaucoup de spécialistes souhaiteraient faire, risque d'être encore inapproprié.

Pour ne pas surcharger le présent article, nous traitons principalement ici des aspects statistiques de ce dossier, et de certains aspects textiles (représentativité de l'échantillon, influence possible de l'incendie de Chambéry). Pour les autres aspects, nous renvoyons le lecteur à notre "Synthèse de l'Affaire du C14", écrite 20 ans après la publication des résultats [2], synthèse qui sera prochainement mise à jour.

I- Résultats publiés en 1989 - Echantillons testés.

- La fig. 1 ci-dessous reproduit les résultats publiés dans le tableau 2 de la revue *Nature* [1] : la colonne n° 1 concerne les datations globales obtenues pour le Linceul par chacun des trois laboratoires ; les colonnes 2, 3 et 4 concernent respectivement des tissus provenant : d'une tombe islamique de Nubie, datée du XI^{ème} - XII^{ème} siècle ; d'une momie égyptienne, datée de la limite entre le 1^{er} siècle avant et le 1^{er} siècle après J.C. ; et de fils de la chape de saint Louis d'Anjou, datée de la fin du XIII^{ème} siècle (1290 - 1310). Les âges sont indiqués en années BP².

¹ Spécialiste en droit public (histoire et analyse économique), T. Casabianca est chercheur à l'université d'Aix-Marseille, et analyste pour l'Aménagement durable de la Corse. Il a écrit plusieurs articles, notamment : "Approche historiographique du Linceul de Turin, à faits minimaux" - *The Heythrop Journal*, 2013 ; "Suaire de Turin, Résurrection et Science : une vue de la Cathédrale" - *New Blackfriars* - 2016 ; ainsi qu'un livre, "Le linceul de Turin" - Presses Universitaires de Corse - 2016.

² BP = Before Présent : l'année 1950 a été retenue, par W. F. Libby (inventeur de la méthode de datation, en 1947), comme base pour le Présent (âge 0) : si A est le résultat obtenu, il faut,

Echantillon	1	2	3	4
ARIZONA	646 +- 31	927 +- 32	1,995 +- 46	722 +- 43
OXFORD	750 +- 30	940 +- 30	1,980 +- 35	755 +- 30
ZURICH	676 +- 24	941 +- 23	1,940 +- 30	685 +- 34
Moyenne non pondérée (#)	691 +- 31	936 +- 5	1,972 +- 16	721 +- 20
Moyenne pondérée (+)	689 +- 16	937 +- 16	1,964 +- 20	724 +- 20
Valeur du test de Ki2(2d.1.)	6,4	0,1	1,3	2,4
Niveau de signification (x) en %	5	90	50	30

Fig.1- Datations en années BP et dispersions pour les 4 tissus

- Ce tableau indique également la valeur du test du χ^2 , dit "*critère de Pearson*", mais calculé alors selon les procédures recommandées en 1978 par Ward et Wilson pour tester si les déterminations radiocarbone peuvent être combinées (critère d'homogénéité). Ce tableau indique enfin le *niveau de signification*, qu'il faut distinguer du *niveau de confiance* : le *niveau de confiance* (non indiqué ici) s'applique à une population unique, dite "*normale*"³ ; le *niveau de signification* est la probabilité que la dispersion réelle entre les échantillons remis aux trois laboratoires soit due aux seules erreurs de mesures ; ce corollaire du test du χ^2 traduit ainsi l'homogénéité des mesures entre plusieurs populations⁴.
- La fig. 2 ci-après montre la conversion, en années calendaires, des âges obtenus en années BP pour le Linceul. Cette courbe (fig. 2 de la revue Nature⁵) montre deux plages bien distinctes : l'une entre 1262 et 1312 pour Oxford, l'autre entre 1353 et 1384 pour la moyenne entre Arizona et Zürich (cf. chiffres du tableau 3 de la revue *Nature*, non reproduit ici).

en principe, soustraire cet âge A de 1950 et ajouter 38 ans (en 1988) pour obtenir la date calendaire. Mais la détermination de la date calendaire (calibrée) est en fait plus complexe [2].

³ Dans une population "*normale*" (ou gaussienne), les mesures (par exemple la longueur des allumettes d'une boîte) sont également réparties autour de la moyenne (qui est aussi la médiane) ; dans une largeur de +/- 2 écarts-types (2 σ), on trouve 94,5 % des mesures.

⁴ Par exemple, si une Société fabrique trois types d'allumettes de taille sensiblement différentes, l'ensemble de ces trois populations n'est pas homogène, même si chacune prise séparément est *normale*, avec un niveau de confiance propre de 94,5 %.

⁵ figure améliorée ici (cf. notamment Cahier n° 271 de *La Contre-Réforme Catholique* - 1991).

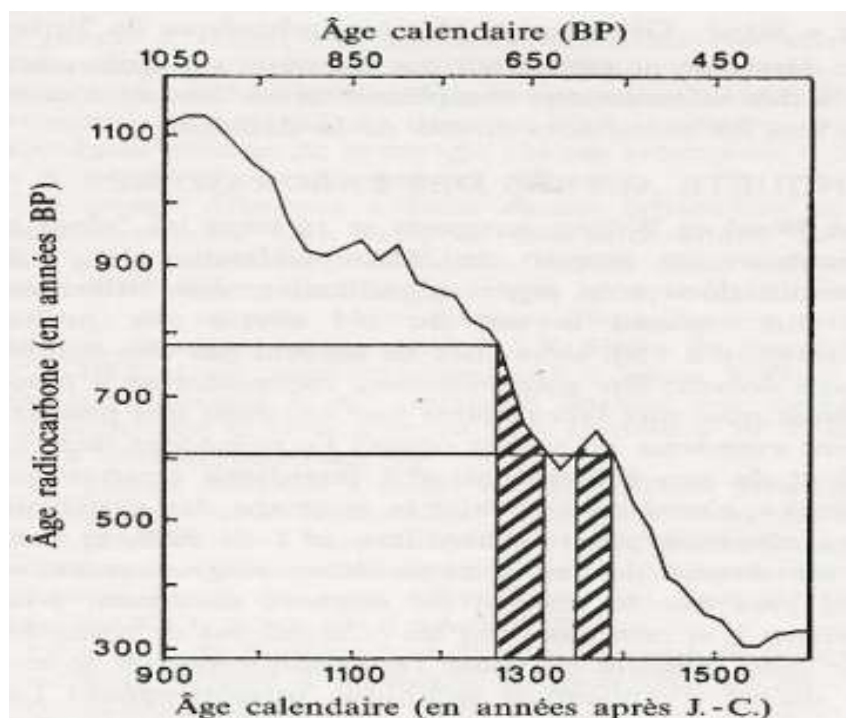


Fig. 2 - Conversion en années calendaires des datations obtenues en âges BP.

- Les échantillons fournis aux trois laboratoires, d'environ 50 mg, ont été subdivisés ensuite, par les laboratoires eux-mêmes, en plusieurs sous-échantillons : 4 pour Arizona (voir cependant aux § III et IV), 3 pour Oxford, et 5 pour Zürich ; ce qui a permis de faire plusieurs mesures sur chacun de ces **12 sous-échantillons** du Linceul.
- L'article de *Nature* indique aussi (dans son tableau 1, non reproduit ici), les datations individuelles obtenues pour chacun de ces 12 sous-échantillons, de même que pour les sous-échantillons des trois tissus de contrôle, soit 13 pour les tissus n° 2 et 4, et 11 pour le tissu n° 3.

II- Le climat très tendu des années 1984 - 1990⁶

- Lors de la mise au point très laborieuse du protocole (1986-1988) :
 - * Mme Flury-Lemberg, experte internationale en tissus anciens, d'abord choisie pour faire la découpe du tissu, a été évincée et remplacée par l'industriel Giovanni Riggi di Numa⁷ ; mais le rapport immédiat de celui-ci n'a pas donné les poids précis des échantillons, et il n'y a pas eu de procès-verbal officiel de la découpe [2, 9, 23] ;

⁶ Dans son film ("*A Grave Injustice*" - 2015), l'américain David Rolfe a montré divers aspects de ce climat entre les laboratoires et l'Eglise ; cf. *National Catholic Register* du 05/08/2019.

⁷ fabricant de matériels d'études biologiques ; président de l'Office du STURP à Turin.

* le programme multidisciplinaire (26 essais) proposé par le STURP, qui avait procédé aux expertises du tissu en 1978, a été rejeté⁸.

- Dès le 13 octobre 1988, lors de l'annonce des résultats, à Turin, le cardinal Ballestrero⁹ s'est mis en retrait¹⁰, et a ensuite précisé : "*Personne ne m'a jamais fait dire que j'accepte ces résultats. Je ne l'ai pas dit et je ne le dis pas, parce que cela ne me concerne pas...*"¹¹. Plus tard, il précisera que "*la mesure par radiocarbone semble avoir été réalisée sans l'attention requise*"¹².
- Les résultats (**1260 - 1390 !**) ont été "*martelés*" dès le 14 octobre, lors de la conférence de presse tenue au British Museum, par le Dr Michael Tite¹³ et deux représentants du laboratoire d'Oxford, Robert Hedges et Edward Hall¹⁴. Ces résultats ont été présentés à Zürich quelques jours plus tard et ont fait l'objet d'un premier article dans la revue *Nature* [3].
- Pour Philipp Ball¹⁵, qui rejette l'authenticité du Linceul, mais reconnaît que "*c'est toujours un casse-tête profond... peu d'articles de cette époque sont restés aussi controversés que celui publié en 1989 sur la datation du Linceul*" [4].
- Certains auteurs soulignent, encore aujourd'hui, que les fortes pressions exercées de toutes parts depuis le début de l'affaire [2, 9, 23] auraient conduit, pour couper court à toute contestation, à l'affirmation péremptoire que "*les résultats démontrent à l'évidence que le lin du Suaire de Turin est médiéval*" [1]. Pour Paolo di Lazzaro¹⁶, c'est plutôt inhabituel dans le domaine scientifique, où l'on dit en général, prudemment, "*au meilleur de nos connaissances*", ou "*jusqu'à preuve du contraire*", car la Science a

⁸ Le STURP, accusé d'être "*asservi à l'Eglise*", a été récusé par le Professeur Carlos Chagas (alors président de l'Académie Pontificale des Sciences), et par Harry Gove (directeur du laboratoire C14 de Rochester) qui voulait "*sortir du fanatisme religieux*".

⁹ archevêque de Turin et custode du Linceul en 1988.

¹⁰ "*Après en avoir informé le Saint-Siège, propriétaire du Saint Suaire, nous rendons public ce qui nous a été communiqué... Dans le même temps, les problèmes de l'origine de l'image et de sa conservation demeurent encore non résolus et exigeront des recherches et des études ultérieures*".

¹¹ cf. communiqué du 6 novembre 1988 - "*La Voce del Popolo*" de Turin.

¹² cf. Interview du 05/09/1997, donné au journal *Die Welt*.

¹³ directeur du laboratoire du British Museum depuis 1975 ; garant et coordonnateur du test.

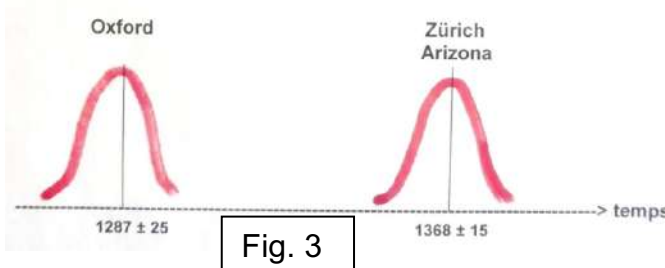
¹⁴ qui a comparé les partisans de l'ancienneté du Linceul à "*ceux qui pensent que la Terre est plate*".

¹⁵ écrivain scientifique, qui avait rejoint l'équipe éditoriale de *Nature* en 1988.

¹⁶ directeur de recherche à l'ENEA (Frascati/Italie), et directeur adjoint du Centre International d'Etudes Sindonologiques de Turin (le CIS, dit parfois le "*Centro*").

progressé souvent par de nouveaux résultats remettant en cause les résultats antérieurs¹⁷.

- Dès l'annonce des résultats (octobre 1988), déconcertants pour certains spécialistes du Linceul, André van Cauwenberghe¹⁸ envisagea de monter une conférence scientifique destinée à obtenir des explications, conférence qui devint le Symposium de Paris (7 - 8 septembre 1989), lequel réunit de nombreux scientifiques de toutes disciplines¹⁹, et donna naissance peu après au Centre International d'Etudes sur le Linceul de Turin (CIELT), appuyé sur un Conseil scientifique²⁰.
- Il a été rapidement clair, même pour les non spécialistes, que la deuxième plage de datation (1353 - 1384, voir fig. 2) est quasiment incompatible avec l'arrivée du Linceul à Lirey (sans doute avant 1350). La figure 3 ci-contre illustre cet écart calendaire entre les deux plages²¹.
- Et les spécialistes ont vite compris :
 - * qu'un amalgame avait été fait entre les datations (1262 - 1384, voir § I), amalgame porté à 1260 - 1390 pour donner à l'ensemble le *niveau de confiance incontournable* de 95 % ;
 - * que l'écart de 104 ans entre Oxford et Arizona (fig. 1) reflétait au contraire l'absence d'homogénéité entre les trois échantillons ; absence confirmée par la valeur du χ^2 (6,4 pour le Linceul, contre 0,1 pour le tissu n° 2), et par le niveau de signification (5% pour le Linceul, contre 90% pour le tissu n° 2).
- Cet écart de datation n'a pas du tout été signalé par les médias, et n'a été mentionné que succinctement dans l'article de *Nature* (qui ne comporte que 4 pages) : "*Ces résultats montrent qu'il est peu probable que les erreurs indiquées par les laboratoires pour l'échantillon n° 1 reflètent intégralement l'ensemble de la dispersion*" [1]. Et le Professeur Jacques Evin²² a admis aussi que "le



¹⁷ cf. communiqué de presse du 23/05/2019, suite au Colloque de Catane.

¹⁸ chimiste, fondateur du CIELT.

¹⁹ 300 participants, 30 conférenciers (dont John Jackson et le Prof. Jérôme Lejeune).

²⁰ cf. RILT n° 8-9 - 1998. Le CIELT a d'abord publié, pendant 6 ans, une lettre mensuelle, puis une revue (la RILT), à partir de 1996.

²¹ La forme en cloche s'applique en fait à des distributions "*normales*", ce qui n'est pas le cas ici.

²² directeur du laboratoire C14 du CNRS de Lyon, présent lors de la découpe du tissu.

résultat d'Oxford est difficilement compatible avec celui des deux autres laboratoires"²³.

- Lors du Symposium de Paris de 1989 [5], le statisticien Ph. Bourcier de Carbon²⁴, qui avait déjà émis, auparavant, des réserves [6, 7]) sur la valeur obtenue pour le χ^2 , a souligné une quinzaine d'anomalies dans cette affaire, rappelées encore au début du Symposium de 1993 [8].
- Dans ce climat, "*empoisonné*"²⁵, déjà depuis 1984 [9, 23], le Dr. Tite (qui était présent au Symposium de Paris) a écrit ensuite au Professeur Luigi Gonella²⁶ : "***Je ne considère pas moi-même que le résultat de la datation du Suaire par le radiocarbone démontre qu'il est un faux...***"²⁷. Et la grande reproduction photographique du Linceul, présentée en 1990, lors de l'exposition sur les faux, au British Museum²⁸, a finalement été retirée²⁹. A noter que le Professeur Gove³⁰, a fait marche arrière à son tour, à la fin de 1999 [2].
- Sur le plan statistique, la revue *Nature* n'a mentionné que discrètement que l'analyse des données n'a pas été faite directement par l'Institut de Métrologie Colonetti de Turin [1]. Contrairement au protocole initial [9], elle a été confiée par le Dr. Tite, lequel se serait plus tard déclaré incompetent en la matière [7], à Mrs Morven Leese, du British Museum ; celle-ci a déclaré avoir utilisé la nouvelle méthode statistique développée par les australiens Ward et Wilson, et aurait reconnu que certaines critiques étaient fondées [7] ; cette analyse statistique a été seulement vérifiée par le Professeur Anthos Bray de l'Institut Colonetti ³¹. A noter que la méthode de Ward et Wilson a été considérée comme suspecte³², car elle a tendance à rendre homogènes des résultats qui ne le sont pas.

²³ cf. Cahiers MNTV n° 2 et 5.

²⁴ attaché alors à l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED).

²⁵ Selon le Professeur Gonella, le comportement des laboratoires a été "*inqualifiable*", voire peut-être "*mafieux*" [23].

²⁶ professeur à l'Institut Polytechnique de Turin ; conseiller scientifique du cardinal Ballestrero.

²⁷ lettre du 24 septembre 1989.

²⁸ "*Faux ? L'art de la déception*" ; exposition du 9 mars au 2 septembre 1990.

²⁹ avec une lettre d'excuses du British Museum, du 23/08/1990, suite à la réclamation du CIELT.

³⁰ l'un des pères de la nouvelle méthode de test, dite AMS ou SMA (Spectroscopie de Masse et Accélération des ions).

³¹ Compte tenu du retard dans l'arrivée des résultats, l'Institut se serait désengagé [9].

³² cf. notamment PL. Baima Bollone - "*101 questions sur le Linceul*" - Ed. Saint-Augustin - 2001 - question n° 62.

III- Les analyses statistiques avant 2017

- Un premier tournant important a eu lieu dans les années 1990 :
 - * dès 1990 [10], puis en 1991, Rémi Van Haelst³³ a retravaillé les données publiées dans *Nature*, et a remis en cause les méthodes statistiques utilisées. Lors du Symposium de Rome, en juin 1993 [8], il a précisé que les données d'Arizona ne sont pas significatives (la valeur du χ^2 étant supérieure à 8,5 pour ce laboratoire) et ne pouvaient pas être combinées avec les données des autres laboratoires ;
 - * lors de ce même Symposium de 1993, R. P. Jouvenroux³⁴ a présenté³⁵ une étude très détaillée des circonstances et des méthodes utilisées en 1988, ainsi qu'une étude statistique approfondie des données fournies par *Nature*. Il est arrivé à un niveau de signification de 4% seulement pour le Linceul et de 93 % pour le tissu n° 2 (contre 5% et 90 % dans *Nature*, voir fig. 1). Mais il a surtout remis en cause les méthodes statistiques utilisées, notamment : *"des calculs entachés d'erreurs... des hypothèses fausses ou invérifiables... des références infondées à la loi dite normale... et l'emploi du χ^2 pondéré de Ward et Wilson, qui aboutit paradoxalement à conclure que plus il y a de données aberrantes, plus elles peuvent être considérées comme homogènes"* (et plus le test du χ^2 s'améliore). A ce jour, concluait-il, *"personne ne saurait plus accepter la conclusion de Nature"* [8].
- En 1997, R. Van Haelst a repris en détail, à l'aide d'un ordinateur Sharp 4700, l'analyse des données de *Nature*. En utilisant la méthode classique d'analyse statistique, basée sur le théorème de la limite centrale et le test "F" (dit Béta inversé), plus puissant que le test du χ^2 , il a conclu [11] :
 - * que la valeur du χ^2 trouvée pour l'ensemble, soit 6,4, n'était pas compatible avec un niveau de confiance de 95% (qui exige une valeur du $\chi^2 < 5,99$ pour 3-1 degrés de liberté) ;
 - * que la moyenne des 4 valeurs fournies par Arizona, soit 646 ans BP (fig. 1) devait être rejetée (valeur du test F = 4,7 supérieure au maximum 4,26) ;
 - * qu'une différence significative existe entre les résultats des trois laboratoires ;
 - * et que le niveau de signification (associé à une valeur du χ^2 recalculée à 8,4) n'est que de 1,3 % (5 % dans *Nature*). Cela signifie qu'il y a **98,7**

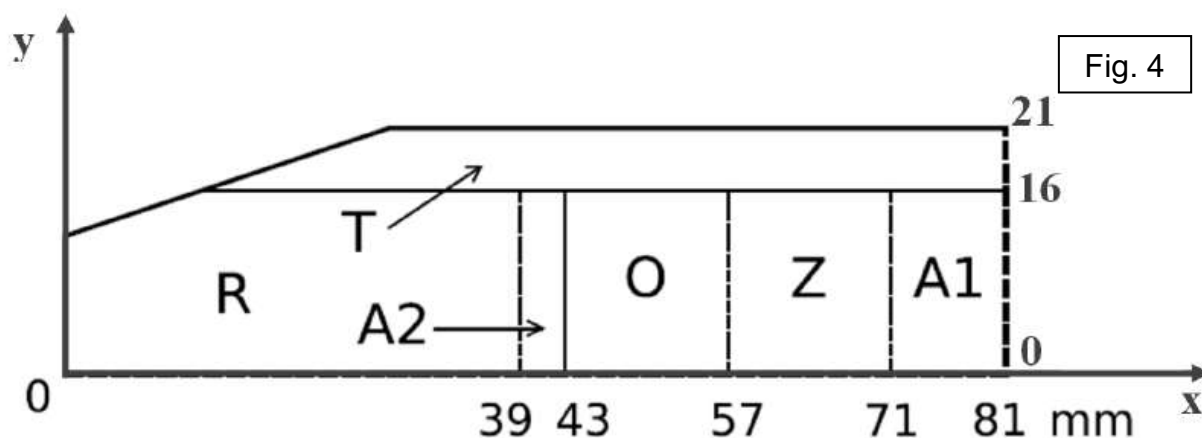
³³ spécialisé en Chimie Industrielle, expert en statistiques.

³⁴ mathématicien, professeur de statistique à l'université d'Aix-Marseille.

³⁵ cf. *"Intervalles de confiance et datation radiocarbone du Linceul de Turin"* - Dr R .P. Jouvenroux.

chances sur 100 pour que les trois échantillons ne soient pas homogènes (ou pour que les écarts ne soient pas dus au hasard).

- Une nouvelle étape a été franchie en 2010, par Marco Riani³⁶. Il a effectué "*une analyse statistique robuste des résultats de la datation au radiocarbone du Suaire de Turin en 1988*" [12], qu'il a présentée au Congrès de Frascati (Italie)³⁷. Il s'est appuyé notamment sur le statisticien Anthony Atkinson³⁸ (avec lequel il avait déjà publié, en l'an 2000, une étude sur l'analyse de régression³⁹) ; et sur de nouveaux outils informatiques (comme le programme ANOVA⁴⁰). En 2013, il a confirmé que "*les dates fournies par les trois laboratoires ont une variabilité homogène, mais significativement différente*" [12].
- Dans ses recherches, M. Riani s'est appuyé sur le schéma de la figure 4 ci-dessous qui montre la découpe de 1988, schéma reconstitué en 1989 lorsque le Professeur Testore a *dénoué* le cafouillage sur les poids respectifs des échantillons⁴¹ : Arizona avait en fait reçu 2 échantillons (A1 et A2) au lieu d'un seul [7, 13] ; R désigne la réserve conservée par le custode de Turin sur les 300 mg de la découpe totale, qui mesurait 8,1 cm x 1,6 cm ; cette réserve, initialement de 154,9 mg, a été ramenée à



140,8 mg après attribution à Arizona du morceau A 2 de 14,1 mg. Ne connaissant ni la taille ni les positions géographiques relatives des 4 sous-échantillons recoupés par Arizona, M. Riani a modélisé leurs 7 arrangements possibles (3 dans A1 et 1 dans A2, ou 4 dans A1 et 0 dans A2), avec plusieurs tailles possibles pour chaque configuration, soit 168

³⁶ professeur de statistiques méthodologiques à l'Université de Parme.

³⁷ organisé par l'ENEA, du 4 au 6 mai 2010.

³⁸ attaché au Département de statistique de la London School of Economics.

³⁹ relation entre une variable dite *dépendante* et d'autres variables dites *indépendantes*.

⁴⁰ destiné notamment à vérifier l'effet de variables qualitatives sur une variable quantitative.

⁴¹ cf. lettre du Professeur Testore du 28 octobre 1989 [2, 7].

cas exa-minés au total. L'analyse de Riani et all. [12] montre notamment que :

- * *"le laboratoire d'Arizona n'a testé que le sous-échantillon A1"* (situé à droite, après les échantillons d'Oxford et de Zürich) et non pas l'échantillon A2 (situé à gauche des 3 échantillons O, Z et A1) ;
- * *"les dates radiocarbone des sous-échantillons présentent une étonnante hétérogénéité et un décalage systématique en fonction de leur distance par rapport au bord du tissu, ce qui est anormal et met en évidence une contamination"*.

A noter que le laboratoire d'Arizona aurait déjà reconnu avoir *"conservé un morceau de l'échantillon, pour le montrer aux autorités de l'Église en cas de différend"*⁴² ; de même que le laboratoire de Zürich⁴³.

IV- Le tournant de 2017/2018 - Accès aux données *"brutes"*

- En s'appuyant sur ses compétences juridiques, l'universitaire **Tristan Casabianca** a enfin obtenu, au début de 2017, par une requête légale au titre de la loi FOIA⁴⁴, la mise à sa disposition, par le British Museum, des **données brutes** - *"the raw data"* - que les trois laboratoires (Arizona, Oxford et Zürich) avaient adressées au Dr Tite en 1988, *"données qui auraient permis à d'autres scientifiques de vérifier l'exactitude des calculs"* [14], mais pour lesquelles un refus catégorique avait toujours été opposé jusque là⁴⁵ - ces laboratoires n'ont d'ailleurs pas donné suite à cette requête légale. Le British Museum a mis alors en ligne (en juillet 2017), un fichier de 211 pages, puis autorisé (en septembre 2017) la copie de plus de 500 nouvelles pages ; elles ont été analysées en détail par les spécialistes de la statistique que T. Casabianca a associés à cette recherche, principalement Benedetto Torrisi⁴⁶ et Giuseppe Pernagallo⁴⁷, Tristan Casabianca n'étant pas lui-même spécialiste de ces analyses. Ils ont ainsi écrit conjointement, en avril 2018, un long article, publié en 2019 dans la revue *Archaeometry* de l'Université d'Oxford [15] après

⁴² selon le frère Bonnet-Eymard - cf. Cahier n° 271 de *La Contre-Réforme Catholique* - 1991.

⁴³ Idem.

⁴⁴ Freedom Of Information Act (FOIA), loi internationale sur l'accès aux informations techniques, entrée en application en Angleterre en l'an 2000.

⁴⁵ malgré la demande du comité scientifique du CIELT, dès septembre 1989.

⁴⁶ professeur de statistiques au département de l'Economie de l'Université de Catane (Sicile/Italie).

⁴⁷ analyste de données au département de l'Economie de Université de Catane.

"relecture par les pairs"⁴⁸ ; cet article semble avoir eu un certain impact dans les milieux scientifiques, en raison notamment "de la crise de reproductibilité que traverse actuellement la Science"⁴⁹. On peut saluer ici la nouvelle ouverture d'esprit de l'Université d'Oxford : en 2008, le jeune directeur de l'Unité d'Accélération du Laboratoire Radiocarbone, Christopher Bronx Ramsey, avait déjà dit : "Je suis toujours prêt à considérer toute suggestion sérieuse qui expliquerait pourquoi la datation pourrait ne pas être correcte"⁵⁰.

- Cet article s'appuie d'une part sur les travaux précédents (E. Brunati 1996, R. Van Haelst 1997, M. Riani 2010 - 2013 [12]...), d'où son aspect très spécialisé dans le domaine statistique ; il indique même - dans son tableau 2, non reproduit ici - les comptages individuels des atomes de radiocarbone détectés par Arizona pour chaque sous-échantillon. Mais il s'appuie aussi d'autre part sur les travaux d'Emanuela Marinelli⁵¹, sur le plan du déroulement de l'affaire C14 [9]. Le tableau 1 de cet article (reproduit à la fig. 5) compare les dates brutes (Raw) et celles de *Nature*, pour chacun des trois laboratoires.
- En dehors de certains aspects textiles (examinés plus loin), nous repreneons ici les points essentiels de cette analyse "robuste", basée notamment sur les tests statistiques ANOVA (déjà cité) et OxCal⁵² :
 - 1-Arizona a fourni deux listes (Raw 1 et Raw 2) de ses 8 datations brutes, basées sur 40 mesures (5 x 8), soit 5 mesures pour chacun des 8 sous-échantillons finalement recoupés par le laboratoire⁵³ ; ces deux listes diffèrent seulement par la marge d'incertitude pour 2 datations (676 +/- 40 Raw 1 devenue 676 +/- 59 Raw 2 ; et 540 +/- 37 Raw 1 devenue 540 +/- 57 Raw 2). Mais 4 datations seulement figurent dans *Nature*, qui a présenté des moyennes ne

⁴⁸ T. Casabianca compare cette relecture, de dix mois, à celle de cinq semaines de l'article de *Nature* ; cf. Interview du 09/07/2019 pour *L'Homme Nouveau*.

⁴⁹ difficulté pour reproduire des résultats parus dans des revues scientifiques prestigieuses [4] - cf. également l'interview de T. Casabianca dans le *National Catholic Register* du 05/08/2019.

⁵⁰ cf. communiqué officiel de l'Université d'Oxford, du 31 janvier 2008 (voir MNTV n° 38).

⁵¹ scientifique dans plusieurs domaines (Mathématiques, Sciences naturelles et géologiques) ; auteur de plusieurs livres sur le Linceul de Turin.

⁵² logiciel de Calibration d'Oxford (OxCal), basé sur la méthode de Monte Carlo, développé par Ch. Ramsey et mis à jour en 2018 (version 4.3).

⁵³ ce qui impliquerait des sous-échantillons d'environ 0,14 cm² ou 3 mg, car Arizona a n'a utilisé finalement que 2 morceaux de tissu, pesant au total 26,55 mg [13] ; voir au § V.

permettant pas de voir les datations extrêmes : 540 +/- 57 à 753 +/- 51, soit 213 ans d'écart pour ce seul laboratoire ;

- 2- Oxford a réalisé 5 mesures, mais trois datations seulement figurent dans *Nature*, avec des écarts notables sur les marges d'incertitude par rapport aux données Raw ;
- 3- Zürich a réalisé un ensemble de 4 x 10 mesures⁵⁴, avec seulement un écart par rapport aux données Raw sur les marges d'incertitude. Mais la datation Raw minimum, 595 +/- 46 est devenue 679 +/- 51 dans *Nature* ;
- 4- Des différences significatives (en dehors des incertitudes) existent entre les trois laboratoires, même dans *Nature* : le minimum d'Arizona est 591 tandis que celui d'Oxford est 730 ; le maximum d'Arizona est 701 tandis que celui d'Oxford est 795. A fortiori entre les données brutes et celles de *Nature* (minimum d'Arizona 540, minimum d'Oxford 730).

Radiocarbon dating of the Turin Shroud

Fig. 5

Table 1 Radiocarbon dates before present (1950) of the Turin Shroud ($\pm$ error)

<i>Arizona Raw 1</i>	<i>Arizona Raw 2</i>	<i>Arizona Nature</i>	<i>Oxford Raw</i>	<i>Oxford Nature</i>	<i>Zürich Raw</i>	<i>Zürich Nature</i>
606 $\pm$ 41	606 $\pm$ 41		795 $\pm$ 53	795 $\pm$ 65	733 $\pm$ 61	733 $\pm$ 61
574 $\pm$ 45	574 $\pm$ 45	591 $\pm$ 30	730 $\pm$ 30	730 $\pm$ 45	722 $\pm$ 56	722 $\pm$ 56
753 $\pm$ 51	753 $\pm$ 51		745 $\pm$ 46	745 $\pm$ 55	635 $\pm$ 57	635 $\pm$ 57
632 $\pm$ 49	632 $\pm$ 49	690 $\pm$ 35			617 $\pm$ 47	639 $\pm$ 45
676 $\pm$ 40	676 $\pm$ 59				595 $\pm$ 46	679 $\pm$ 51
540 $\pm$ 37	540 $\pm$ 57	606 $\pm$ 41				
701 $\pm$ 47	701 $\pm$ 47					
701 $\pm$ 47	701 $\pm$ 47	701 $\pm$ 33				

Sources: Damon *et al.* (1989); Arizona, Oxford and Zürich reports to the British Museum (FOIA 2017).

Quant à l'intervalle total, il va de 540 à 795, soit **255 ans d'écart**, tandis que l'intervalle total donné par *Nature* (fig. 1) va de 646 à 750, soit seulement **104 ans**, écart déjà jugé par les statisticiens comme incompatible avec l'homogénéité des échantillons. Ces différences majeures, confirmées par les observations ci-dessous,

⁵⁴ ce chiffre curieux n'a pas pu être vérifié par l'équipe de T. Casabianca.

laissent supposer des erreurs de mesures ou bien une contamination différente pour chaque échantillon ;

- 5- la valeur du χ^2 , selon le test de Ward et Wilson, ne devrait pas dépasser 5,99 pour admettre que les populations sont homogènes. Or, la valeur globale recalculée pour l'ensemble des données de *Nature* est de 8,60 (6,4 dans *Nature*), et elle atteint 10,75 si l'on compare Arizona Raw 1 avec Oxford et Zürich dans *Nature*⁵⁵ ;
 - 6- L'accord sur les mesures, selon le test OxCal, devrait dépasser 60% pour admettre que les populations sont homogènes. Or, l'indice d'accord global est seulement de 41,8% pour l'ensemble des données de *Nature*, et il descend jusqu'à 28,4 % si l'on compare Arizona Raw 2 avec Oxford et Zürich dans *Nature* ; et même jusqu'à 18,1% si l'on compare Arizona Raw 1 avec Oxford et Zürich dans *Nature*⁵⁶ ;
 - 7- Les cinq mesures initiales d'Oxford, recombinaées en trois, paraissent en faveur d'une homogénéisation des datations, comme remarqué déjà par A. Bray dans son rapport au British Museum⁵⁷. A noter que certains auteurs [7, 16] estiment que la datation faite tardivement mais dans l'urgence par Oxford (au début août 1988) aurait compensé les datations de Zürich et Arizona (faites en mai), difficilement acceptables [23], comme indiqué au § II (voir fig. 1) ;
 - 8- En utilisant les localisations connues des échantillons testés par chaque laboratoire, Riani a montré [12] une décroissance significative des datations radiocarbone en allant vers le centre du tissu ;
 - 9- Mais au total, ces résultats statistiques n'impliquent pas que l'hypothèse médiévale de l'échantillon testé soit totalement invalidée.
- En janvier 2019, P. di Lazzaro a publié un article [14], dans lequel il rappelle notamment :
- * que "*les calculs d'erreur supposaient que les échantillons étaient homogènes*" ;
 - * que "*l'analyse de Riani "a permis de découvrir que l'un des deux morceaux donnés au laboratoire d'Arizona n'a jamais été daté, contrairement à ce que l'on croit"* (voir cependant au § III) ;

⁵⁵ Ces valeurs figurent dans le tableau 3 de l'article de T. Casabianca et al., non reproduit ici.

⁵⁶ Idem.

⁵⁷ daté du 27 septembre 1988.

- * que la tendance spatiale linéaire des mesures suggère la présence d'une contamination qui n'a pas été éliminée en 1988 ;
 - * que les ajustements des résultats, les incohérences, et les refus de communiquer les données brutes "*témoignent d'une éthique professionnelle défaillante... et jettent des ombres sur la bonne foi des laboratoires impliqués*" ; avis déjà émis par plusieurs auteurs (L. Gonella, E. Marinelli, P. Savarino⁵⁸...) ;
 - * et qu'au total, l'affirmation de l'article de *Nature* - "*les résultats fournissent des preuves concluantes que le lin du Suaire de Turin est médiéval*" - doit être reconsidérée.
- Par contre, il paraît difficile d'adhérer à l'idée [12, 14, 15...], que si la variation spatiale des datations radiocarbone (point 8 ci-dessus) était extrapolée linéairement jusqu'au côté opposé du Linceul de Turin, elle conduirait à une date dans le futur ! (voir au § VII). De même, l'affirmation de P. di Lazzaro que "*le résultat de la datation C14 d'Arizona n'est pas fiable, parce que le poids du morceau daté était inférieur à 40 mg, le minimum nécessaire demandé initialement pour obtenir une datation fiable*" [14] ne paraît pas fondée : en effet chacun des laboratoires a divisé son échantillon en plusieurs sous-échantillons (voir ci-dessus), chacun d'eux permettant une mesure fiable.
 - Suite à la publication de l'article de T. Casabianca et all, un colloque a été organisé à l'Université de Catane le 23 mai 2019 ("*La datation du Saint Suaire : tout à refaire*"⁵⁹) : beaucoup de spécialistes [4, 14, 15...], voudraient en effet que de nouveaux tests (pluridisciplinaires) soient organisés⁶⁰, avec un protocole sans faille, sachant que la méthode AMS exige maintenant des échantillons beaucoup plus petits (quelques mg). Pour préserver l'intégrité du Linceul, P. di Lazzaro suggère d'utiliser des fils prélevés lors de l'opération de restauration de 2002⁶¹ (qui pourraient encore être conservés par le custode du Linceul ?), bien que le test de fils carbonisés n'ait déjà pas été souhaité en 1988.

⁵⁸ professeur de chimie organique industrielle à l'Université de Turin.

⁵⁹ cf. communiqué de la Presse italienne du 27 mai 2019.

⁶⁰ cf. notamment articles de Jane Stannus, du 02/05/2019 dans le *Catholic Herald*, et du 04/05/2019 dans *La Nouvelle Boussole Quotidienne*.

⁶¹ suppression des rapiècements mis en place en 1534, après l'incendie de Chambéry - cf. MNTV n° 27.

V - Les échantillons étaient-ils représentatifs ?

- L'idée que le morceau découpé en 1988 n'est pas représentatif du Linceul a été affirmée de nombreuses fois, notamment par Mme M. G. Siliato en 1997 [17], par J. Marino et S. Benford en 2000 (retissage invisible [18]), par R. Rogers en 2005 (patch médiéval [19]), par E. Marinelli [9, 23]... Cette conviction demeure encore chez certains auteurs qui estiment, comme P. di Lazzaro [14], que le prélèvement a été fait "*probablement dans l'un des endroits les plus manipulés du Suaire*"⁶².

Rappelons cependant, comme nous l'avons montré (mais avec quelques réserves), que ces hypothèses ne semblent pas fondées [13] :

- * lors des ostensions (relativement peu nombreuses au total), le tissu sacré était toujours tenu (en principe) par des mains gantées⁶³ ;
- * pour G. Riggi, qui a effectué la découpe en dessous du prélèvement effectué en 1973 par Gilbert Raes⁶⁴, l'endroit a été choisi, "*après une large consultation*⁶⁵ *des experts en textiles*⁶⁶... *loin de tout rapiécage et de toute zone carbonisée*" [1]. Toutefois, la baisse sensible de l'éclairage prévu, jugé trop intense [9] - réduction de 700 lux à moins de 380 lux [5] - a entraîné une visibilité médiocre des détails du tissu (voir ci-dessous) : selon G. Riggi, l'opération s'est faite "*dans une pénombre généralisée*"⁶⁷ ;
- * plusieurs spécialistes (E. Lindner, G. Vial, Mme H. Leynen, et surtout Mme M. Flury-Lemberg, spécialiste internationale des textiles anciens) ont confirmé à plusieurs reprises la parfaite représentativité du morceau prélevé en 1988 [13] ;
- * et, en 2010, lorsque Marco Riani a scientifiquement confirmé que le laboratoire d'Arizona n'avait pas utilisé le sous-échantillon A2, de 14,1 mg (fig. 4), Timothy Jull, cosignataire de l'article de *Nature* et qui avait

⁶² affirmation qui aurait été reprise également par Russ Breault, président du Shroud of Turin Education Project Inc., selon le *National Catholic Register* du 05/08/19.

⁶³ cf. MNTV n° 59/article sur les pollens - Pierre de Riedmatten. Il faut en outre distinguer le nombre de jours d'expositions et le nombre d'heures où le tissu a été tenu à la main.

⁶⁴ directeur du laboratoire de l'Institut de technologie textile à l'Université de Gand.

⁶⁵ plusieurs heures ont été nécessaires pour procéder à la découpe dans la zone déjà retenue approximativement quelques jours avant [23] ; l'échantillon prélevé par G. Raes a été montré aux experts qui ne l'ont pas considéré comme utilisable.

⁶⁶ Gabriel Vial (directeur du musée des tissus et du Centre international d'étude des textiles anciens à Lyon), et le Professore Testore (professeur de technologie textile à l'Institut Polytechnique de Turin).

⁶⁷ cf. "*Il giorno più lungo della Sindone di Torino*" - G. Riggi - Revue Sindone : *il mistero continua* - Ed. Fondation 3M - 2005.

procédé à la datation de 1988, a fait faire par Rachel Freer Waters [20] une analyse textile⁶⁸ d'un autre sous-échantillon également non utilisé, de 12,39 mg (appelé A1B). Cette étude a montré que sa structure (voir photo en page de couverture) est a priori parfaitement identique à celle du reste du tissu, et qu'il ne provient donc pas du "*patch médiéval*" imaginé par R. Rogers en 2005. Mme Flury-Lemberg a confirmé : "*le morceau découpé dans le tissu, qui a resurgi à Arizona, est un tissu en croisement 3 lient 1... provenant sans aucun doute du Linceul de Turin*"⁶⁹.

- Emanuela Marinelli, cosignataire de l'article de T. Casabianca, a rappelé [9], que la présence de matériel hétérogène important, comme des fils, n'est pas mentionnée dans l'article de *Nature*. Et G. Riggi a déclaré que l'ébarbage a permis d'éliminer les "*fils indésirables d'une autre nature, qui, même en quantité minime, auraient pu entraîner des variations dans la datation*"⁷⁰. Pourtant Arizona a dit avoir trouvé⁷¹ "*un fil de soie rouge et trois fibres bleues*"⁷² sur les sous-échantillons testés ; et l'étude de Jull/Freer Waters [20] a mis en évidence quelques traces de coton sur l'échantillon non testé. Oxford a également éliminé, sur son échantillon, du coton supposé ancien⁷³, de couleur jaune foncé. Comme le *Gossipium Herbaceum* déjà trouvé en 1973 par G. Raes, ces traces de coton ancien (dues sans doute au tissage initial car retirées de l'intérieur des fibres) n'auraient cependant pas changé une éventuelle datation du I^{er} siècle. De son côté, l'échantillon de Zürich contenait "*un assortiment étrange de débris*" [9].

VI- Perméabilité du lin aux agents extérieurs

- Lors de la réunion annuelle du Comité scientifique du CIELT à Chambéry (4 et 5 mai 2018), Paolo di Lazzaro a souligné la difficulté, déjà évoquée par plusieurs auteurs, de tester les textiles, "*même encore aujourd'hui avec les technologies modernes... en raison de leur plus grande*

⁶⁸ et non pas une nouvelle datation au C14, comme certains médias l'ont sous-entendu.

⁶⁹ cf. lettre du 15 mars 2011 au Père Martin Pochon [13].

⁷⁰ cf. appendice au "*Rapporto Sindone*" du 21 avril 1988 - G. Riggi - Ed. 3M.

⁷¹ selon David Sox - *The Times* - octobre 1988. Ce pasteur anglican, très hostile au Linceul et au STURP, a écrit un livre, "*Le suaire démasqué...*", avant même la publication des résultats du test.

⁷² provenant respectivement de la toile de Hollande et de la bordure de velours [23].

⁷³ selon le laboratoire d'analyse textile d'Ambergate (Royaume-Uni).

*perméabilité*⁷⁴ aux agents extérieurs (bactéries, moisissures, matières étrangères qui se lient chimiquement de façon stable à l'échantillon), ce qui entraîne une modification du rapport C14/C12"⁷⁵. Selon la Société Beta Analytic (USA), "les textiles nécessitent plus de précautions que les autres matériaux au niveau des prétraitements", coûteux en temps et en ressources [14].

- Certains auteurs [9, 15, 19] ont également mentionné la présence de matériaux étrangers, invisibles à l'œil nu, non enlevés lors des opérations préliminaires de nettoyage, problème difficile à résoudre pour les tissus, désormais bien connu mais *jugé peu important en 1988* [14] ; notamment des micro-organismes trouvés par L. Garza-Valdès⁷⁶, ou une substance "*apparemment cireuse*", supposée par R. Rogers être de la gomme arabique [19]. Mais l'étude de Jull/Freer-Waters [20] n'a décelé aucune trace de teinture ou de gomme arabique. Et W. Wölfli (laboratoire de Zürich) a déclaré n'avoir trouvé aucune matière contaminante sur son échantillon.

De leur côté, les spécialistes du C14 (comme Jacques Evin) garantissent l'élimination des pollutions extérieures et disent obtenir des datations fiables sur des tissus beaucoup plus abîmés que le Linceul, dont l'état de conservation est exceptionnel⁷⁷.

VII- En quoi les échantillons ne sont-ils pas homogènes ? L'incendie de Chambéry a-t-il eu une influence ?

- En revanche, il est clair que les trois échantillons ne sont pas homogènes sur le plan de leur teneur en C14. Et même que cette teneur augmente du bord vers l'intérieur du tissu (de gauche à droite), puisque les âges BP diminuent (Oxford 750 → Zurich 676 → Arizona 646 - voir fig. 1 et 4) ; a fortiori si l'on considère la datation brute extrême d'Arizona, soit 540 BP (fig. 5). Selon Bryan Walsh⁷⁸, "*il est possible que les positions des échantillons (dans le fragment découpé) soient directement reliées aux teneurs en radiocarbone mesurées*" [16].

⁷⁴ Leur surface par mg est beaucoup plus élevée que pour d'autres matériaux (bois...) ; cf. "*Linceul, radiodation et calcul des probabilités*" - Piero Savarino - Ed. Mediaspaul - 1998.

⁷⁵ cf. article du 08/05/2018 paru dans la revue Aleteia : "*La datation au carbone 14 du Saint Suaire critiquée par des spécialistes*".

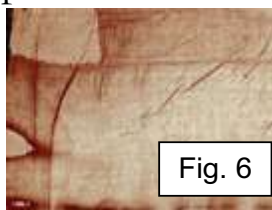
⁷⁶ mais dont la quantité était insuffisante pour entraîner un écart significatif de datation [2].

⁷⁷ cf. MNTV n° 2.

⁷⁸ directeur du Shroud of Turin Center, en Virginie.

- Peut-on alors penser à l'effet de l'incendie de Chambéry en 1532 ? Le Père J. B. Rinaudo a montré, lors d'expériences faites avec Mario Moroni, l'augmentation (par fractionnement isotopique) du taux de C14 dans un tissu de lin chauffé : un rajeunissement apparent de 1300 ans au total a été ainsi obtenu pour un tissu préalablement enrichi en C14⁷⁹, puis soumis aux conditions de l'incendie de Chambéry⁸⁰.
- Rappelons également une longue étude, peu connue, présentée par John Jackson⁸¹ et Keith Propp⁸² au Symposium de Nice, en 1997 [21]. Ils ont établi un modèle mathématique confirmant qu'un linge à température élevée peut s'enrichir fortement en C14 provenant de l'air ambiant, par carboxylation⁸³. Pour mémoire, les travaux de Dimitri Kousnetsov sur ce sujet⁸⁴, réalisés dans les années 1990 mais fortement critiqués, seraient sans doute à réexaminer.

Lors de l'incendie de Chambéry, le Linceul, plié dans son coffre de bois recouvert d'argent, a été percé sur plusieurs épaisseurs, puis atteint par la vapeur d'eau formée lors de l'extinction de l'incendie ; or, la vapeur d'eau gazeuse pénètre facilement dans les fibrilles par diffusion ; et le prélèvement de 1988 a eu lieu à gauche, entre un trou (rapiécé en 1534) et



le prélèvement de G. Raes de 1973 (fig. 6). Jackson et Propp estiment que la grande quantité de CO₂ présente dans l'air (combustion du bois et du tissu, zones en feu proches du coffre...) a pu interagir avec la cellulose du

lin pour y fixer des groupes carboxyle, donc enrichir le tissu en C 14 ; et que les différentes parties du Linceul ont ainsi pu se trouver à des températures différentes pendant des durées différentes. Jackson souligne d'ailleurs que des groupes carboxyle ont été détectés par Heller et Adler [22] lors de leurs études chimiques des fibres prélevées en 1978. Peut-on

⁷⁹ ayant entraîné un premier *rajeunissement* de 400 ans.

⁸⁰ Le modèle du Père Rinaudo suppose d'abord un enrichissement global du tissu en C14 par émission de neutrons lors du phénomène (la Résurrection) qui a en même temps produit l'image. Ce modèle, apprécié par Lloyd Currie, radiocarboniste américain [16], a été exposé au Congrès de 1998, et son évolution a été présentée dans les numéros successifs de MNTV.

⁸¹ physicien ayant participé aux travaux du STURP en 1978 ; directeur du Colorado Springs Shroud Center.

⁸² physicien et astronome américain.

⁸³ addition à une molécule organique d'un groupe fonctionnel carboxyle (atome de carbone lié à l'oxygène et à l'hydrogène).

⁸⁴ cités dans l'article de J. Jackson.

alors imaginer un enrichissement variable (progressif) en C14 dans l'échantillon de 8,1 cm de long ?

VIII- Conclusions

- La nouvelle étude statistique, réalisée en 2017 par Tristan Casabianca et all. [15], à partir des données brutes enfin obtenues, confirme les analyses précédentes (Jouvenroux, Van Haelst, Riani ...) : la datation au C14 de 1988 a manqué de rigueur et a "*témoigné d'une éthique professionnelle défailante*" ; elle ne peut donc pas fournir une "*preuve évidente de l'origine médiévale du Linceul de Turin*", comme l'affirmait la revue *Nature* [1].
- Si les échantillons fournis aux trois laboratoires en 1988 sont peut-être homogènes sur le plan strictement textile, malgré les réserves persistantes de certains (et les pollutions mentionnées plus haut), ils ne le sont pas du tout sur le plan de leur teneur en C14, sans que l'on en connaisse la cause.
- Mais, même si, dans le cadre de nouveaux essais, on prélève des échantillons à plusieurs endroits très éloignés des brûlures, ne risque-t-on pas de retrouver encore une datation erronée ? Comme l'a dit le Père Rinaudo, "*on ne pourra sans doute pas avoir une date fiable tant qu'on ne saura pas comment l'image a été formée*" [16]. L'enrichissement initial du tissu en C14, dû au phénomène non reproductible (la Résurrection) qui a aussi produit l'image (selon le modèle du Père Rinaudo), a peut-être imprégné l'ensemble du tissu⁸⁵. Et l'incendie de Chambéry a pu enrichir le tissu en C14, par carboxylation. En ce sens, le test de 1988 ne serait pas totalement disqualifié. Une nouvelle datation au C14 risque aussi d'être biaisée par des pollutions que l'on ne saurait pas totalement nettoyer, même si d'importants progrès ont été réalisés dans ce domaine. W. F. Libby lui-même l'avait déjà fortement déconseillée, et J. Jackson a confirmé que "*la méthode du radiocarbone est sans doute mal adaptée*" [21]. D'autres méthodes (à essayer⁸⁶ ou à inventer) pourraient être mieux adaptées et devront être mises en œuvre avec une très grande rigueur. Le couplage d'essais mécaniques et d'analyses en spectrométrie (Raman et Infrarouge), réalisé par Giulio Fanti en 2013, a ainsi indiqué une

⁸⁵ Selon G. Fanti et M. Antonacci, le radiocarbone produit par irradiation neutronique n'est pas éliminé par les températures élevées (1532), ni par les traitements chimiques utilisés en 1988 [9].

⁸⁶ dépolymérisation de la cellulose, luminescence en Infrarouge... [23].

origine du tissu au tournant de l'ère chrétienne⁸⁷, en conformité avec toutes les autres études.

- Si cet objet reste toujours "*provocation à l'intelligence*" (J. P. II), il ne faut pas avoir peur de la Science, comme l'a souligné T. Casabianca : "*la science et la foi ne s'opposent pas mais se renforcent*"⁸⁸. Le cardinal Ballestrero n'avait-il pas déjà dit, en 1988 : "*L'Eglise manifestera la même ouverture, inspirée par ce même amour de la vérité dont elle a fait preuve...*"⁸⁹ ?

Pierre de Riedmatten

Bibliographie

- [1] "*Datation du Suaire de Turin*" - volume 337 de la revue "*Nature*" - 16 février 1989.
- [2] "*20 ans après le test au Carbone 14*" - Pierre de Riedmatten - MNTV n° 40 (déc. 2009) ; et plaquette tirée à part pour le 1^{er} Forum MNTV (janvier 2010).
- [3] "*Le Suaire, un faux habile*" - volume 335 de la revue "*Nature*" - 20 octobre 1988.
- [4] "*The Royal Society of Chemistry - Twists and Turins*" - article de Philip Ball, *Chemistry World* - 9 avril 2019.
- [5] "*Actes du Symposium Scientifique International - Paris 7-8 septembre 1989*" - Ed. CÉil - 1990.
- [6] Remarques sur l'article de la revue *Nature* - Ph. Bourcier de Carbon - Annexe 4 du livre d'A. Upinsky "*La Science à l'épreuve du Linceul*" - Ed. F.X. de Guibert - 1990.
- [7] "*Le radiocarbone face au Linceul de Turin*" - M. C Van Oosterwick-Gastuche - Ed. F.X. de Guibert - 1999.
- [8] Actes du Symposium Scientifique International organisé en juin 1993 par le CIELT, à Rome - Ed. F.X. de Guibert - 1995.
- [9] "*Le cadre de la datation du Suaire au radiocarbone*" - Exposé d'Emanuela Marinelli au Congrès de Valence, du 28 au 30 avril 2012.
- [10] "*Statistical doubt about the C14 dating of the Shroud*" - in *Shroud News* - R. Van Haelst - 1990.
- [11] "*Datations au radiocarbone - Le Linceul - Une analyse statistique critique*" - Rémi Van Haelst - 1997.
- [12] "*A robust statistical analysis of the 1988 Turin Shroud radiocarbon dating results*" ; article de G. Fanti, F. Crosilla, M. Riani et A. C. Aktinson - Congrès de Frascati - 4 au 6 mai 2010. Et "*Regression analysis with partially labelled regressors : Carbondating of the Shroud of Turin, Statistics and Computing*" - 2013.

⁸⁷ cf. MNTV n° 49 ; voir également "*Sindone : primo secolo dopo Cristo !*" - G. Fanti - 2013.

⁸⁸ cf. Interviews du 09/07/2019 pour *L'Homme Nouveau* et du 05/08/2019 pour le *National Catholic Register*.

⁸⁹ cf. Communiqué du 13/10/1988.

- [13] "*L'échantillon C14 était-il représentatif ?*" - Pierre de Riedmatten - MNTV n° 44 (décembre 2011).
- [14] "*Datation au radiocarbone du Suaire de Turin : considérations élémentaires*" - article de Paolo di Lazzaro du 10 janvier 2019 : "*Qualche ragionamento scientifico elementar sulla datazione della Sindone di Tiorino tramite C14*".
- [15] "*Datation Radiocarbone du Linceul de Turin : nouvelles preuves obtenues à partir des données brutes*" - Revue *Archaeometry* - Article de T. Casabianca, E. Marinelli, G. Pernagallo et B. Torrisi ; texte du 24 avril 2018, accepté le 15 février 2019 par l'Université d'Oxford et publié en ligne le 22 mars 2019 (le 8 octobre 2019 en version papier).
- [16] "*Le linceul de Jésus enfin authentifié ?*" - J. B. Rinaudo et C. Gavach - Ed. F. X. de Guibert - 2010.
- [17] "*Contre-enquête sur le Saint Suaire*" - M. G. Siliato - Ed. Plon - 1998.
- [18] "*Evidence for the Skewing of the C14 Dating of the Shroud of Turin Due to Repairs*" - M. S. Benford et J. G. Marino - Actes du congrès d'Orvieto en 2000 - Revue "*Sindone 2000*" - Ed. Gerni 2002.
- [19] "*Studies on the radiocarbon sample from the shroud of Turin*" - Ray Rogers - Revue *Thermochimica Acta* - Vol. 425 - janvier 2005.
- [20] "*Investigating a dated piece of the Shroud of Turin*" - A. J. Timothy Jull et R. A. Freer Waters - Revue *Radiocarbon*, vol. 52, décembre 2010.
- [21] "*Sur la preuve que la datation radiocarbone du Linceul de Turin a été significativement affectée par l'incendie de Chambéry*" - John Jackson et Keith Propp - Actes du III^{ème} Symposium International du CIELT, Nice, mai 1997.
- [22] "*Chemical Investigation of the Shroud of Turin*" - J. Heller et A. Adler - 1981. Voir également "*Enquête sur le Saint Suaire de Turin*" - Ed. Sand - 1985.
- [23] "*Le Suaire, Une énigme à l'épreuve de la Science*" - Orazio Petrosillo et Emanuela Marinelli - 1990 - Traduction Fayard 1991.

Pour votre agenda :
Symposium sur l'histoire du Linceul
organisé à Troyes les 27 et 28 mars 2020
par Mario Latendresse et Alain Hourseau

Merci d'en parler autour de vous

Inscriptions sur le site www.eventbrite.fr

Origine des marques en forme de L sur le Linceul

par Pam Moon

En 2013, Pam Moon¹ a publié un long article sur certaines données relatives au Linceul durant la période byzantine². Compte tenu de la place disponible, nous n'en reproduisons ici que la première partie, qui concerne l'origine des trous en forme de L³. La suite de cet article, qui concerne davantage le Saint Mandylion (notamment dans le manuscrit de Jean Skylitzès) et les représentations du Christ dans l'art byzantin, est disponible à MNTV.

Comme d'habitude, nous laissons à l'auteur la responsabilité de ses affirmations.

Introduction

Les motifs en forme de croix ou de L se correspondent sur le tissu.

Les quatre zones détériorées par les brûlures que l'on observe sur le tissu forment une sorte de motif en L (fig. 1). Les trous les plus grands [dans les parties nommées ici] A et B, sont sur la face dorsale du Linceul [au niveau des reins - voir fig. 2 ci-dessous] ; les plus petits [dans les parties] C et D, se trouvent sur la face avant (image ventrale).

A

B



1 - Le mode de pliage pour les trous en forme de L.

Il est possible de retrouver la façon dont le tissu avait été plié quand les dommages se sont produits.

La zone A, en haut à gauche (voir fig. 2 ci-dessous), devait être la partie supérieure du tissu.

D

C

Fig. 1

¹ pasteure à l'église anglicane St. Peters de Little Aston (Birmingham - Royaume Uni).

² "Analyse des marques en forme de croix ou de L sur le linceul de Turin. Examen du Saint Mandylion et du Saint Suaire dans le manuscrit de Jean Skylitzès à Madrid ; et exploration de l'influence de la présence du Saint Mandylion sur l'art byzantin à partir de 944" - Pam Moon - Revue Palm Sunday - 2013.

³ Les coupures dans le texte de base ont conduit à plusieurs aménagements (bibliographie, ajouts entre [], organisation des figures...), pour une bonne compréhension du texte présenté.

Cela devient évident si l'on compare les tailles des marques qui sont de plus en plus petites quand on passe de la couche A aux couches B, C et D. A et B paraissent semblables, mais A est légèrement plus endommagée. Par exemple, dans les zones marquées E et F [de la couche A] (fig. 2), les marques de brûlure forment des trous ; dans la même zone, en B, elles ne forment que des marques noires. Au moment où l'élément à l'origine de la brûlure a atteint la couche D, ce qui avait produit de grands trous sur la couche supérieure (A) produit des marques noires sur la couche inférieure (D).



Le mode de pliage du tissu au moment où les dégâts en forme de L se sont produits était le même qu'au moment où on l'a aspergé d'eau. Les motifs en A, B, C, D correspondent au mode de pliage qui fait s'aligner [les taches] G, H, I et J. En G on voit la plus grande marque d'eau qui devient de plus en plus petite jusqu'à J.

Cependant, il est important de remarquer que, lorsque l'incendie de 1532 se produisit, le tissu était plié en 16 [épaisseurs]⁴. Dans le pliage du tissu lors de l'encensement [voir ci après], il n'y a pas d'autres marques de brûlure que celles déjà mentionnées : A, B, C et D. Les marques en D auraient dû creuser les autres couches de tissu, mais on n'en trouve pas la preuve sur le tissu. Donc, à ce moment là, le tissu n'était plié qu'en 4 [épaisseurs].

Au moment où le tissu a été exposé aux dommages en forme de L, on l'avait plié d'abord dans le sens de la longueur puis en deux (fig. 3) : le premier pli dans le sens de la longueur, de O sous N, [et de L sous M], avec N et A en haut ; le deuxième pli selon les deux moitiés, avec N sur le dessus, M en dessous, O et L au milieu [soit du haut vers le bas N, O, L, M].



Fig. 3

Quand le tissu a été plié selon ce schéma, qui a permis la création des brûlures en forme de L, il ressemblait à l'image ci-dessous (fig. 4). Si les trous en forme de L ont été faits avant l'incendie de 1532, ce qui est très probable, alors, quand ces trous se sont formés, le patch rectangulaire en N, les pièces de tissu triangulaires, les marques de brûlures et d'eau que l'on trouve tout au long du tissu n'auraient pas été visibles.



Le tissu devait alors avoir le quart de sa taille complète. Il mesure 4,40 m x 1,10 m (14.3 × 3.7 ft) ; donc, quand il était plié de cette manière, il mesurait 2,20 m x 0,55 m (7,15 × 1,85 ft).

⁴ Nota MNTV : selon certains auteurs (comme Aldo Guerreschi), le Linceul était plié en 32 épaisseurs.

2- Quelle fut la cause des brûlures en forme de L ?

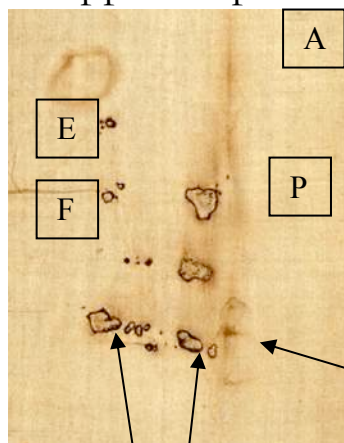
Plusieurs théories ont été avancées pour l'origine des trous en forme de L. Ian Wilson a d'abord suggéré qu'elles auraient été produites par un tisonnier, et qu'elles étaient la marque d'une sorte d'épreuve par le feu, imposée par des chrétiens occidentaux pour mettre le Linceul à l'épreuve [1]. Le Dr Mechthild Flury-Lemberg suggéra qu'elles avaient pu être produites par un liquide acide [2]).

Aldo Guerreschi et Michele Salcito pensent qu'elles ont pu être causées par de l'encens échappé de l'ostensoir quand on encensa le Linceul. Ils avancent "*que ce fut un incident mineur, produit lorsque le Linceul fut utilisé comme nappe d'autel, pendant la période byzantine, lors d'une cérémonie religieuse solennelle précédant ou suivant une ostension publique*" [2].

Lorsque l'on examine le tissu de très près, à l'endroit où les dégâts sont les plus importants (A), on voit qu'il est improbable que les dégâts aient été causés par un tisonnier. Le trou le plus grand que l'on voit en P (fig.5) mesure 2,5 cm x 2,6 cm, ce qui serait assez grand pour accepter la théorie du tisonnier, mais on trouve trop de petits trous de brûlures, par exemple en E et F. Il est plus probable que les dégâts ont été causés par des grains d'encens fondu qui sont tombés sur le tissu par accident.

Utilisation de l'encens dans le culte orthodoxe.

Le bol ci-dessous (fig. 5) contient de la résine ou gomme de myrrhe [3] qui provient de l'arbuste ou petit arbre appelé *Commiphora*. Puisque la myrrhe fut apportée par les Mages, et a été utilisée lors de l'ensevelissement de



Jésus, on la brûle souvent avec de l'encens pur, dans les églises orthodoxes. Le prêtre place l'encens sur les charbons ardents de l'encensoir que le servant balance [ensuite], ce qui provoque des nuages de fumée qui s'élèvent vers le ciel [4].

Quand on observe la myrrhe de près, on voit que la résine est formée de grains de gomme de différentes tailles et de différentes formes (fig. 5). Il y en a de très petits et d'autres plus gros.



On plaçait la résine sur les braises, et quand elle avait fondu, on balançait l'encensoir. On balançait l'encensoir trois fois. Cette façon de faire s'observe plus particulière-

ment quand il s'agit du "*plus Grand Sacrement, d'une relique de la Sainte Croix ou des représentations du Seigneur exposées à la vénération de l'assistance*" [5]. Le mode le plus caractéristique d'encensement était deux fois dans une direction, puis le servant ou un acolyte faisait un signe de croix lors de la troisième fois : deux balancements verticaux suivis d'un balancement horizontal. Le schéma de la trajectoire vers le tissu pourrait suggérer deux balancements ou plus, le long des flèches. Ils ont pu être verticaux ou bien horizontaux et verticaux à la fois. Les flèches montrent les directions possibles⁵.

La taille des trous de brûlure

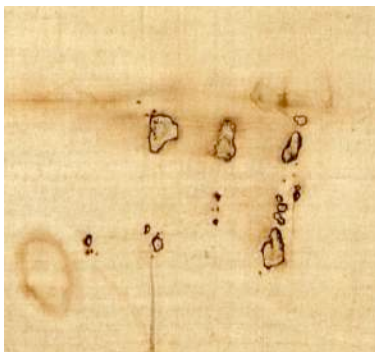


Fig. 6

Si l'on utilise la reproduction grandeur nature créée par Barrie Schwartz pour servir de modèle aux calculs (fig. 6), le plus grand trou [de la couche] A se trouve à gauche [il mesure 2,5 x 2,6 cm ; le suivant 1,9 x 2,8 cm, et le troisième 1,4 x 2 cm. En dessous, le trou le plus petit mesure 0,8 x 1 cm et le suivant (à droite) 1,8 x 2,6 cm. Sur la couche D, le plus petit trou mesure 1,4 x 0,6 cm].

Peut-on reproduire de façon expérimentale ce motif de brûlure du tissu causé par la résine d'encens ?

La photo ci-contre (fig. 7) montre la brûlure d'un tissu de lin provoquée par la myrrhe et la résine d'encens. On a plié le tissu en quatre et on a appliqué de la résine fondue. Il est clair que les trous ont bien traversé le tissu depuis la couche supérieure. [Le plus grand trou mesure 1,8 x 1,5 cm].



Fig. 7

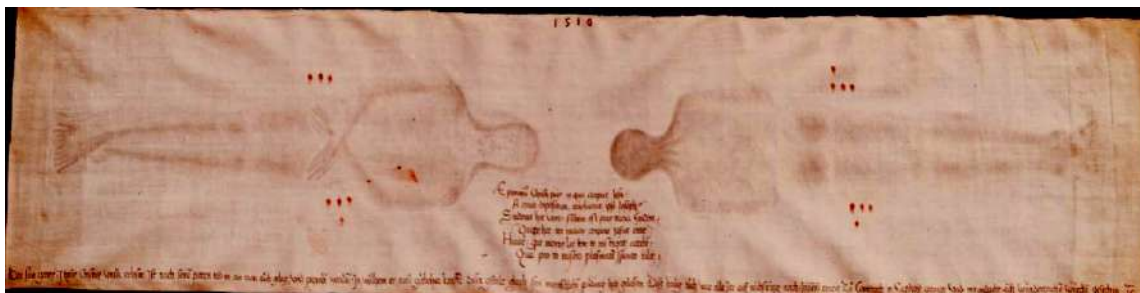
Les dégâts sont progressivement moins importants à travers les quatre couches. On doit aussi noter qu'un tissu moderne peut avoir une résistance au feu supérieure à celle d'un tissu qui avait déjà 1.000 ans quand il fut endommagé. Si le Suaire est le véritable linceul du Christ, et que l'accident s'est produit en 1192, le tissu aurait eu [plus de] 1.000 ans et devait être beaucoup plus fragile et sensible au feu.

⁵ cf. suggestions de Claire Fisher sur les trajectoires multiples d'encensement.

3- Quel est l'âge des marques en forme de L ?

D'après la copie du Linceul qui se trouve à Lierre [Belgique], antérieure à 1516 (fig. 8), on peut dire avec certitude [6] que l'accident a précédé l'incendie de 1532. Les quatre marques en L sont très claires ; et même le fait que le quatrième trou est absent en D apparaît. (Les nombreuses zones d'ombre visibles sur ce tissu sont probablement dues au fait qu'il n'était pas complètement plat quand il a été photographié).

Fig. 8



Le Manuscrit hongrois Pray

Une gravure de ce manuscrit montre Jésus que l'on prépare pour l'ensevelissement dans un tissu à tissage en chevrons, comme le Linceul de Turin (fig. 9). Dans le détail, on y voit quatre trous en forme de L. Ils furent au départ identifiés par le Père A. M. Dubarle. Le manuscrit terminé fut relié en 1192, et cela signifie qu'il raccourcit de 70 ans la plus ancienne datation au C14.



Fig. 9

Tout comme sur le Linceul, les trous de la couche supérieure du tissu (image ventrale) semblent plus petits que ceux de la couche inférieure (image dorsale). Cependant, si l'artiste a dessiné (fig. 10) deux trous en forme de L du même côté du tissu (comme en B et C), il a pris la petite liberté de dessiner un trou [au lieu d'un point noir en Q couche C]. Il n'y a que trois trous en forme de L sur l'image dorsale du tissu, mais c'est peut-être parce que la couche supérieure du tissu gêne le motif qui a été dessiné. Il est possible que l'artiste ait changé la position des marques supplémentaires en F. L'artiste a également inversé le sens du L. Cependant la similitude générale est remarquable.

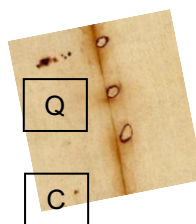


Fig. 10



F ?

B

Un Linceul à Constantinople.

Si les renseignements donnés dans le manuscrit Pray sont corrects, alors le Linceul, avec ses trous d'encens existait déjà en l'année 1192. Ceci est confirmé par le témoignage oculaire de croisés qui relatèrent l'existence d'un Linceul à Constantinople.

En 1201, Nicolas Mesaritès décrit le Linceul qu'il vit comme étant "*en lin... d'un tissu bon marché et facile à trouver, sentant toujours la myrrhe et défiant la destruction puisque le corps nu et sans contours fut enveloppé dedans après la Passion*" [7]. "*Sans contours*" signifiant littéralement sans qu'une ligne ne soit dessinée autour, est une description tout à fait exacte des propriétés de l'image du Linceul de Turin. En 1203, un croisé français, Robert de Clari, écrivit au sujet du "*sydoine*" dans lequel Notre Seigneur avait été enveloppé, qu'il avait vu dans l'église Ste-Marie des Blachernes. Il décrit comment, chaque vendredi "*il se dressait tout droit de façon à ce qu'on pût y voir Notre Seigneur*" [7].

Dans "*Le Linceul de Turin*", un documentaire fait par David Rolfe pour la BBC (Performance films, 2008) présenté par Rageh Omaar, le Dr John Jackson a identifié un type de pliage du Linceul qui fut probablement causé par le mécanisme qui permettait cette mystérieuse élévation du tissu le vendredi soir à l'église des Blachernes. Il y a ce que le docteur Jackson appelle un "*bloc F*" de plis qui se trouvent dans la zone située juste en dessous des mains jointes, ainsi qu'un pli manquant au travers de la poitrine [8]. Le récit, à la fin de l'époque byzantine (1203), qui précise que le tissu était montré en se dressant, explique les images d'ensevelissement comme celles du manuscrit Pray et l'image ci-contre (fig. 11) de la Résurrection⁶.



Fig. 11

Comme le remarque Jacques Markwardt, avant 1192, la théorie du Mandylion place le Linceul "*en possession de chrétiens dévots d'Edesse et de Byzance qui le vénérèrent à la fois comme une relique et un puissant protecteur*" [9].

⁶ Ce tissu, brodé au milieu au sommet, est un épitaphios liturgique créé sous le règne du roi serbe Stephen Uroš II Milutin (1282-1321).

[Ci-dessous :]

- gravure du manuscrit de Skylitzès (folio 43-r) qui montre l'empereur Théophile (829-842) arrivant à cheval à l'église des Blachernes (fig. 12);
- un encensoir byzantin sans couvercle⁷, utilisé à partir du 6^{ème} siècle (fig. 13) ;
- et un autre encensoir sans couvercle, du 6^{ème} siècle (fig. 14) : détail d'une mosaïque de l'église San Vitale à Ravenne⁸.



Fig. 12



Fig. 13



Fig. 14

-----0-----

Nota MNTV. L'article de Pam Moon évoque ensuite :

- **dans la 2^{ème} partie**, la *Synopsis des Histoires* (manuscrit de Jean Skylitzès⁹), document qui contient en particulier :
 - * l'unique récit historique illustré parvenu jusqu'à nous, concernant la vie à Constantinople aux 9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} siècle, pendant les règnes des empereurs byzantins de 811 à 1057 ;
 - * des images se rapportant au Saint Mandylion, notamment la gravure bien connue de son arrivée à Constantinople le 15 août 944¹⁰ ;

⁷ image provenant de www.christusrex.org

⁸ image provenant de www.traumwerk.stanford.edu/philolog/2006/01/byzantine_art. Voir également : <http://www.newliturgicalmovement.org/2009/03/earlier-christian-mosaics.html>

⁹ copie de l'original du 12^{ème} siècle qui a été perdu, conservée à Madrid.

¹⁰ Voir notamment MNTV n ° 30.

- * une gravure d'une procession à Constantinople, qui ne serait peut-être pas celle conduite par l'empereur Léon V (décapité en 820), mais plutôt celle de 1036, accompagnée par la Garde Varangue (déjà en service après 988) ;
- **dans la 3^{ème} partie**, les rapprochements possibles entre le manuscrit de Skylitzès et l'art byzantin, pour la représentation du Christ (ivoires, mosaïques, gravures...), à partir de l'arrivée du Saint Mandylion à Constantinople, au X^{ème} siècle ; ainsi que son influence sur la Russ à Kiev.

Pam Moon

Bibliographie

- [1] "*Le Suaire de Turin*" - Ian Wilson - Albin Michel, 1978.
- [2] Recherches d'Aldo Guerreschi et Michele Salcito sur les brûlures et les taches d'eau du Linceul - IV^{ème} Symposium Scientifique International du CIELT - Paris - 2002 - voir MNTV n° 26 et 28.
- [3] Photographie de Nick Davies – 2009.
- [4] www.orthodoxresearchinstitute.org/articles/liturgics.
- [5] www.adoremus.org/0212Herrera.html.
- [6] cf. "*The Lier Shroud : A Problem in Attribution*" - Remi Van Haelst - Revue *Shroud Spectrum International*.
- [7] "*The Blood and the Shroud*" - Ian Wilson - Weidenfeld and Nicolson, 1998.
- [8] "*The Shroud of Turin*" - David Rolfe - Performance films.
- [9] "*The Fire and the Portrait*" - Jack Markwardt -1998.

La fin du "trou historique" ?

REMISE DU LINCEUL PAR PHILIPPE VI DE VALOIS
A GEOFFROY DE CHARNY A AMIENS A LA MI-SEPTEMBRE 1347.

par Jean-Christian Petitfils

Nous publions ici la nouvelle hypothèse de l'historien J. C. Petitfils sur l'arrivée du Linceul à Lirey. De son côté, Ian Wilson a effectué¹ une nouvelle recherche sur l'éventuelle conservation du Linceul chez les Templiers au XII^{ème} siècle.

Hormis quelques historiens estimant que la datation au carbone 14 de 1988 a clos le débat, la plupart penchent pour l'authenticité du Linceul de Turin. Ils se heurtent toutefois à l'existence d'un "trou historique" se situant entre avril 1204, date de sa disparition lors du sac de Constantinople par les croisés, et 1356, date vraisemblable de la première ostension de la relique à Lirey en Champagne, à dix-neuf kilomètres au sud-ouest de Troyes, par le chevalier Geoffroy de Charny, conseiller et porte-étendard du roi.

Quatre hypothèses principales ont été émises à ce sujet. Les deux premières, celle d'une détention secrète par les Templiers, soutenue par Ian Wilson et Barbara Frale², et celle d'une longue présence en Morée (ou Péloponèse) sous la garde de la famille de La Roche et de ses successeurs, défendue par Daniel Raffard de Brienne et Laurent Bouzoud³, ne manquent pas d'intérêt, mais elles ne sont malheureusement étayées par aucun document décisif. Il en va de même de la troisième, qui n'a plus guère de partisans⁴, celle d'une prise de possession de la relique par Geoffroy de Charny lors d'une contre-offensive lancée sur Smyrne, occupée par les Turcs. S'il est établi que Geoffroy participa à cette croisade, dirigée au nom du pape par le dauphin Humbert II de Viennois, il n'est pas certain qu'il assista à la reprise de la ville le 24 juin 1346 et au

¹ dans la *Newsletter* du BSTS n° 88.

² Ian Wilson, *L'Enigme du Suaire*, Albin Michel, 2010 ; Barbara Frale, *Le Suaire de Jésus de Nazareth*, Bayard, 2011.

³ Daniel Raffard de Brienne, *"Enquête sur le Saint Suaire"*, Rémi Perrin, 1998 ; Laurent Bouzoud, *"Le Clan des Achaïens. Scénario pour l'histoire du Linceul de Turin"*, Audoédition, mars 2015.

⁴ Elle a été soutenue par le frère Giovanni Pisani dans sa communication au Congrès national de Sindonologie de Cagliari en avril 1990.

partage du butin. A cette date, il était déjà probablement sur le chemin du retour. Sa présence est signalée au début d'août au siège d'Aiguillon en Gascogne. En tout cas, rien, absolument rien ne permet de croire qu'il est entré à ce moment-là en possession du Linceul. La quatrième, celle d'un passage du Linceul par la Sainte-Chapelle, fait lentement mais sûrement son chemin, depuis les travaux d'Hilda Leynen, du père André-Marie Dubarle et dernièrement du Dr Mario Latendresse⁵.

1 - La piste de la Sainte Chapelle

Cette théorie, selon laquelle le roi de France Philippe VI de Valois (1293-1350) aurait prélevé la relique sur le Trésor de la Sainte Chapelle afin d'en faire don à Geoffroy de Charny, s'appuie sur au moins trois points forts :

- 1°) L'affirmation du fils de ce dernier, Geoffroy II, que le Linceul provenait d'un don fait à son père et non d'une rapine ou d'un subterfuge : "*liberater sibi oblatam*" (offert à lui avec libéralité).
- 2°) La disparition, à la Sainte Chapelle, d'une relique "*sans étiquette*", sans provenance ni fonction précise, qualifiée de "*sainte toile*", figurant parmi les vingt et une remises en caution de prêts à saint Louis par Baudouin II, empereur de Constantinople, les 30 septembre 1241 et 3 août 1242, en complément de la Sainte Couronne d'épines reçue le 11 août 1239 : elle se trouvait dans un précieux coffret de bois garni d'argent surdoré, comportant en outre, probablement dans un fond coulissant, un portrait ou une "*apparence d'effigie*" (encore appelée "*Véronique*"). Dans l'inventaire général de 1524, ce coffret subsistait avec sa décoration et son effigie, mais délesté de la "*sainte toile*".
- 3°) La déclaration des chanoines de la collégiale de Lirey, rédigée peu après 1525, "*Pour scavoir la vérité*", dont des copies manuscrites figurent à la Bibliothèque nationale de France et aux Archives Nationales. Cette notice, affichée à la porte de la collégiale, visait à protester contre le prélèvement injustifié du Linceul par Marguerite de Charny, petite-fille de Geoffroy de Charny, puis son transfert "*malicieusement et furtivement*" en pays de Savoie, privant cette fondation pieuse de sa principale source de revenus.

⁵ André-Marie Dubarle, Hilda Leynen, "*Histoire ancienne du linceul de Turin*", t. II, 944-1356, F.-X. de Guibert ; Mario Latendresse, "*Passage du Linceul par la Sainte Chapelle à Paris*", MNTV, *Cahiers sur le Linceul de Turin*, n°57, décembre 2017. Voir également Pierre de Riedmatten, "*Le Saint Suaire*", éd. Fidélité, 2015 ; et cahier MNTV n° 51.

Je ne reviendrai pas sur le point 1, que personne ne conteste, observant seulement que cette libéralité s'accorde beaucoup mieux avec un cadeau royal qu'avec le don d'un particulier⁶, ni sur le point 2, parfaitement traité par le père André-Marie Dubarle et Mario Latendresse, qui ont démontré la haute vraisemblance de ce "*scénario de la Sainte Chapelle*".

2 - Un mémoire contesté

Concentrons-nous sur le dernier point. Le texte des chanoines soulève bien des objections. Que dit-il en effet ? En 1348, "*messire Geoffroy, chevalier, comte de Charny, et seigneur de ce présent lieu de Lirey, descendant des anciens ducs de Bourgogne et des sénéchaux de Champagne, barons de Joinville, gouverneur et lieutenant général pour le roy de France Philippe dit de Valois en ses pays de Picardie*", avait été fait prisonnier par les Anglais au siège de Calais et s'était évadé miraculeusement de sa prison, après avoir intensément prié la Vierge Marie. Un ange, envoyé par elle sous la forme "*d'un jeune homme, soi-disant serviteur du concierge et seigneur*", lui en aurait ouvert la porte et permis de regagner les lignes françaises, "*armé et habillé à la mode anglaise*". Fou de joie de savoir son meilleur chevalier libéré, Philippe VI de Valois l'aurait aussitôt convié à Amiens, "*au mandement duquel vint incontinent iceluy comte de Charny en ladite ville d'Amiens où il fut honorablement reçu*". Charny ayant manifesté le souhait de bâtir une église dédiée à la Mère de Dieu, en remerciement de son heureuse délivrance, le monarque approuva "*sa grande dévotion et bon vouloir et, afin que ladite église de Lirey fût plus révérée et honorée, lui donna le Saint Suaire de notre Seigneur Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, avec une belle portion de la vraie croix et plusieurs autres reliques et sanctuaires pour être mis et colloqués en l'église qu'il espérait et proposait bâtir, édifier et douer en l'honneur de la glorieuse Vierge Marie. Et pour être participant es prières et oraisons d'icelle église lui donna congé et permission de donner à ladite église jusqu'à la somme de 260 livres tournois*".

Il est aisé de déceler dans ce récit plusieurs inexactitudes : une erreur de date (la désastreuse reddition de Calais n'eut pas lieu en 1348, mais l'année précédente et se termina par le fameux défilé des six bourgeois contrits, pieds nus et corde au cou, conduits par Eustache de Saint-Pierre), des

⁶ Selon une déclaration postérieure de Marguerite de Charny, en 1443, le Linceul aurait été "*conquis*" par son aïeul. Des chercheurs en ont conclu qu'il s'agissait d'une prise de guerre lors d'une campagne militaire. Ils oublient qu'un des sens fréquents du mot au Moyen Age était "*acquis*", "*entré en possession*". Il n'y a pas, par conséquent, de contradiction avec l'affirmation de son père Geoffroy II qualifiant le Linceul de "*don*".

détails légendaires, comme l'intervention miraculeuse de la Vierge et l'évasion romanesque des geôles de Calais du sire de Charny. Ian Wilson a beau jeu également de remarquer que la titulature décernée à l'ancien maître des lieux était par trop flatteuse, notamment le titre de comte qu'il n'avait pas⁷.

Bref, les historiens ont longtemps tenu pour suspect le texte des chanoines, qui semble avoir brodé sur un fait réel postérieur à la reddition de Calais. Il y eut, en effet, deux ans et demi après, une tentative un peu folle et désespérée de Geoffroy de Charny de reprendre ce port. Elle se déroula dans la nuit de la Saint-Sylvestre 1349. Tombant dans un traquenard, le chevalier fut arrêté et conduit à la Tour de Londres jusqu'à sa libération en février 1350, sous promesse de réunir la forte rançon de 12.000 écus d'or. Celle-ci sera payée dix-sept mois plus tard par Jean II le Bon, fils et successeur de Philippe VI de Valois, décédé entre-temps⁸. Rien ne correspondait. Bref, pour l'historienne américaine Dorothy Crispino, le mémoire de Lirey, fruit d'une imagination débridée, contenait "*à peine un mot de vrai*"⁹.

3 - Début de réhabilitation du mémoire "*Pour Scavoir la Vérité*"

C'est alors qu'un savant dominicain, André-Marie Dubarle, qui avait beaucoup fait progresser l'histoire ancienne du Linceul, s'appuyant sur une étude du baron Joseph du Teil parue en 1902¹⁰, démontra, documents à l'appui, l'existence d'une première captivité de Geoffroy de Charny en septembre 1342, à l'issue d'un combat en Bretagne près de Morlaix. Conduit en Angleterre, celui-ci fut enfermé dans une tour du château de Goodrich dans le Herefordshire¹¹, propriété du grand seigneur qui s'était saisi de lui, Richard, deuxième comte de Talbot. Le captif aurait été libéré sur parole au bout de quelques mois, le paiement de sa rançon, là aussi, intervenant plus tard.

⁷ Le comté de Charny ne fut créé qu'en 1456 en faveur de Pierre de Bauffremont.

⁸ Philippe Contamine, "*Geoffroy de Charny, le plus prudhomme et le plus vaillant de tous les autres*", Histoire et Société. Mélanges offerts à Georges Duby, t. II, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence (1992), p. 107-121. Alain Hourseau, "*Autour du Saint Suaire et de la collégiale de Lirey (Aube)*", BdO, 2012, p. 76.

⁹ Dorothy Crispino, "*To know the truth. A sixteenth-Century Document with Excursus*" - revue *Shroud Spectrum International*, n°28/29, septembre-décembre 1988, p. 25-40.

¹⁰ Baron Joseph du Teil, "*Autour du Saint Suaire de Turin, documents inédits, remarques juridiques et esquisse généalogique*", A. Picard, 1902. André-Marie Dubarle, "*La première captivité de Geoffroy de Charny et l'acquisition du Linceul*", *Cahier MNTV* n° 8, p. 6-18.

¹¹ Alain Hourseau, op. cit., p. 60.

Geoffroy, qui désespérait de finir sa vie en prison du fait de son insolvabilité, fut convaincu de devoir la générosité de son gardien à une grâce spéciale de la Vierge Marie, pour laquelle il avait une grande dévotion, et à qui il avait fait le vœu de bâtir une église en son honneur dans son village de Lirey. En vue de ce projet, en juin 1343, Philippe VI, à Châteauneuf-sur-Loire, lui accorda l'amortissement d'une modeste rente défiscalisée de 140 livres tournois.

Indiscutablement, la découverte du Père Dubarle rendait de la crédibilité au mémoire, dont l'auteur prétendait du reste faire œuvre historique, énumérant ses sources : "*les anciennes chroniques de France*" (Frossard...), "*les titres et autres renseignements qui sont dans cette église*" et la tradition venue des "*gens notables*" qui l'ont "*premièrement fondée*". Pour aller dans le même sens, remarquons que la notice reprend parfois mot pour mot des formules de documents qui devaient figurer dans les archives de la collégiale, comme cette charte royale de 1349 vantant "*la grande dévotion et bon vouloir*" du seigneur de Lirey. On décelait donc dans cet écrit un fond de vérité, mais noyé au milieu d'approximations et de confusions. Il est vrai que les événements relatés étaient vieux de cent-soixante-dix-sept ans.

4 - Date et lieu de la remise du Linceul par le roi

Il manquait cependant la date exacte de la remise du Linceul. Hilda Leynen plaçait celle-ci en juin 1343, lors de la signature de l'acte royal précité en faveur de la future église de Lirey¹². C'était oublier que le sire de Charny était alors un simple bachelier pouvant emmener à la guerre avec lui cinq ou six écuyers, pas même un baronnet, encore moins un chevalier. Avec plus de vraisemblance, Mario Latendresse a conjecturé que le don aurait eu lieu peu après la Pâques de 1349 à l'abbaye de Savigny-le-Temple, lors d'un déplacement du souverain, à une époque où Charny était devenu un très puissant personnage, mais son hypothèse manque de fondement¹³.

Pourtant nos chanoines ont donné une précision dont personne n'a perçu l'importance jusqu'ici : c'est à Amiens, assuraient-ils, après la prise de Calais par les Anglais, que Geoffroy avait été convoqué et c'est en ce lieu que la donation avait été faite. On peut supposer que l'auteur du mémoire a puisé ce renseignement dans un document ou l'a reçu d'une tradition avérée. Pourquoi l'aurait-il inventé ? Reste à en vérifier l'authenticité. Si Philippe VI n'a pas séjourné à Amiens après la chute de Calais, alors le

¹² A.-M. Dubarle et Hilda Leynen, op. cit., p. 119.

¹³ Mario Latendresse, "*Passage du Linceul par la Sainte Chapelle à Paris*", *Cahier MNTV* n° 57.

mémoire perd à nouveau une partie de sa crédibilité. En revanche, dans le cas contraire, on devra considérer qu'il dit vrai sur l'essentiel, en particulier sur ce qui nous intéresse ici au plus haut point : la remise du Linceul au seigneur de Charny.

Un moyen de s'en assurer est de consulter l'éphéméride publiée en 1913 par un savant chartiste, Jules Viard, qui donne presque au jour le jour les déplacements de Philippe VI de Valois¹⁴. Si l'on prend les dix dernières années de son règne - 1341 à 1350 -, on s'aperçoit qu'il vint brièvement à Amiens à trois reprises, puis y fit un séjour d'environ trois semaines.

Il y coucha en effet du 22 au 23 août 1346, lorsqu'à la tête de son armée il entendait contrer "*la chevauchée d'Edouard III*", qui, se parant du titre de roi de France, avait débarqué le 12 juillet précédent à Saint-Vaast-la Hogue ; puis du 2 au 7 septembre, afin de récupérer les débris de ses troupes lourdement défaites lors de la désastreuse rencontre de Crécy, le 26 août. En 1347, il y coucha encore deux nuits, du 5 au 7 mai, se préparant à rejoindre l'ost¹⁵ qui se concentrait à Arras. Quant au long séjour qu'il y fit, il eut lieu précisément après la perte de Calais, du 6 au 25 septembre, peut-être même jusqu'à la fin du mois. Jamais il n'y retourna par la suite. La coïncidence est trop grande pour être fortuite.

Parlons du contexte. Le 1^{er} août, le roi se trouvait au camp devant Calais ("*En nos tentes sur les marais de Calais*", lit-on dans sa lettre datée de ce jour-là). Le lendemain 2, constatant que l'armée des assiégeants occupait des retranchements inexpugnables, il se résigna à plier bagages. Après onze mois de siège, les malheureux habitants, hagards et affamés, étaient condamnés à capituler, "*désespérés de tout secours et pour ce qu'ils n'avaient point de vitailles*"¹⁶. Cet échec avait fort ébranlé le monarque. Après avoir erré de Hesdin à Arras, il alla se reposer à l'abbaye du Moncel, au nord de la forêt d'Halatte, puis, le moral enfin rétabli, il décida de faire une halte prolongée à Amiens, couchant probablement dans le palais épiscopal proche de la cathédrale, car la ville à cette époque n'avait ni citadelle ni château-fort. C'est alors qu'il appela auprès de lui ses principaux chefs militaires, ses maréchaux, Montmorency, Waurin, Nesle, Beaujeu et naturellement son porte-oriflamme Geoffroy de Charny. Son plan était de reconstituer au plus vite son armée, dans la crainte d'une offensive d'Edouard III. Entre

¹⁴ Jules Viard, "*Itinéraire de Philippe de Valois*", Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, 1913, t. 74, p. 74-128 et 555-619.

¹⁵ nom de l'armée à l'époque féodale.

¹⁶ "*Les Grandes Chroniques de France*", Société de l'Histoire de France, Champion, 1837, t. IX, p. 311.

l'appel du roi et l'arrivée du chevalier, on peut compter quelques jours, ce qui permet de situer approximativement leur rencontre vers le 10 septembre et la remise du Linceul au maximum quatre ou cinq jours plus tard, le temps pour un messager, muni d'un mandement non scellé ou d'une "*lettre close*", de se rendre auprès du maître chapelain, gardien des reliques en qualité de "*chefcier*", Jean de Meulan, évêque de Meaux, et de revenir¹⁷.

L'étude de l'inventaire de la collégiale de Lirey de 1518, signé d'Humbert de Villersexel, second époux de Marguerite de Charny, et le mémoire postérieur des chanoines (1526), permet d'établir que Philippe VI fit don à Geoffroy d'au moins trois reliques de la Sainte Chapelle : le Linceul, un morceau de la "*Vraie Croix*" et un cheveu de la Vierge. "*La présomption, écrit le Père Dubarle, est bien forte que ces trois reliques se garantissent mutuellement et qu'elles ont été offertes par le même donateur royal, puisant dans un même trésor*¹⁸".

Geoffroy était au sommet de sa fulgurante carrière. Le 2 août 1346, il avait été adoubé chevalier par le duc de Normandie, le futur Jean II le Bon, lors du siège d'Aiguillon. Quelques jours plus tard, remontant au nord, il s'était illustré brillamment, en défendant les remparts de Béthune contre les assauts des troupes flamandes, alliées des Anglais. Le dimanche de la Passion, 18 mars 1347, il avait reçu l'oriflamme rouge de Saint-Denis lors d'une grande et émouvante cérémonie dans la basilique royale, ce qui lui conférait un rang égal à celui d'un maréchal de France ; le 6 juin, il avait été nommé membre du Conseil secret du roi, lui permettant de contresigner les actes royaux. Philippe VI était particulièrement satisfait de plusieurs de ses missions judiciaires et diplomatiques, menées en liaison avec le chancelier Guillaume Flote.

Récemment encore, il avait participé, en compagnie d'Edouard de Beaujeu et du même Guillaume Flote, à des négociations secrètes avec les Anglais, visant à organiser une rencontre à la loyale entre troupes françaises et anglaises, dans l'espoir d'obtenir la levée de l'éprouvant siège de Calais, solution malheureusement rejetée à la fin de juillet par Edouard III.

¹⁷ Sauveur-Jérôme Morand, "*Histoire de la Sainte Chapelle royale du Palais*", 1790, p. 106-108 et p. 306. Un exemple de prélèvement d'échantillons de plusieurs reliques (vraie Croix, Sainte Couronne, robe de pourpre...) par ordre du roi Henri II est donné par cet auteur en 1549, p. 191-192. Robert-Henri Bautier ("*Recherches sur la chancellerie royale au temps de Philippe VI*", Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, 1965, 123-2, p. 401) notait la rapidité des chevaucheurs royaux, capables de faire 150 à 170 km en une journée.

¹⁸ André-Marie Dubarle, op. cit., p. 82.

Il n'y a rien de surprenant, dans ce contexte, à ce que le roi ait tenu à honorer ce valeureux serviteur, parfait modèle de la chevalerie française, et à lui permettre d'ériger enfin sa chapelle, son rêve le plus cher, en lui remettant discrètement quelques reliques. Quant à ce curieux "*conge*" donné à Geoffroy, dont parlent les chanoines, il s'agit de l'ordre de démobilisation des grands officiers, consécutif à la trêve conclue avec Edouard III le 28 septembre, par l'entremise des cardinaux Annibal Ceccano et Etienne Aubert, mandatés par le pape Clément VI. La revanche était remise à plus tard. Les données du mémoire correspondent donc parfaitement à ce que l'on sait du contexte historique.

Le prélèvement de reliques ou de fragments de reliques de la Sainte Chapelle par les rois de France était une pratique assez courante, qu'ils opéraient parfois sans compte rendu ni transcription dans les registres. Ils étaient les seuls, avec le "*chefcier*" du Trésor, à avoir libre accès à la Grande Châsse. On sait que saint Louis avait très largement distribué, de cette manière, les épines de la Sainte Couronne. Selon une étude de Claudine Billot, publiée en 1991, de Louis IX en 1239 à Charles VI en 1406, pas moins de trente-neuf échantillons de reliques furent offerts soit à des monastères, soit à des églises, soit à de grands personnages¹⁹.

5 - Pourquoi un don aussi précieux ?

On connaît l'objection, émise par quelques historiens. Comment le roi de France aurait-il pu aliéner un bien d'une valeur inestimable au profit de l'un de ses sujets, fût-il l'un des chevaliers les plus méritants de son royaume ? Le Père Dubarle et le Dr Latendresse ont supposé que pas plus Louis IX que Philippe de Valois n'avaient su son origine exacte. Remarque parfaitement fondée. Après l'arrivée en France de la Sainte Couronne, "*la plus insigne relique de la Chrétienté*", source de gloire et de puissance pour le royaume des lys, qui se souvenait encore du "*sydoine de Notre-Seigneur*" que l'on montrait chaque vendredi dans l'église de Notre-Dame-des-Blachernes à Constantinople, dont parlait trente-cinq ans plus tôt le chevalier Robert de Clari ? Pourquoi se seraient-ils posé des questions à propos de cet obscur drap de lin, "*sans étiquette*", enfermé dans son coffret-reliquaire, qu'ils n'avaient sans doute jamais déplié ni examiné sérieusement ? Pour eux, ce n'était qu'une relique secondaire²⁰. En en

¹⁹ Claudine Billot, "*Le message spirituel et politique de la Sainte Chapelle de Paris*", Revue Mabillon n° 63, 1991, p. 119-142.

²⁰ Parmi les reliques considérées comme secondaires, il y avait, référencée sous le numéro 16 de l'inventaire de 1247, "*une partie du suaire auquel fut enveloppé son corps au sépulcre*". Saint Louis en

faisant don à Geoffroy avec un petit morceau de la croix et un cheveu de la Vierge, le roi Philippe n'avait pas cru se dépouiller d'un précieux trésor. Il avait tort, évidemment.

Versons au dossier un autre argument qui nous paraît de poids. Philippe VI considérait lui-même que le vrai linceul du Christ se trouvait à l'abbaye de Cadouin, en Périgord. Dans une ordonnance de janvier 1336 n'avait-il pas salué *"le très sacré suaire dont fut enveloppé dans le tombeau le roi éternel, qui a bien voulu, sous la forme d'un esclave, revêtir notre chair mortelle pour détruire notre mort"* ? Par une autre ordonnance du 10 mai 1337, n'avait-il pas accordé aux moines de cette abbaye une nouvelle exemption *"par la considération et dévotion que nous portons au Saint Suaire de Notre Seigneur qui repose dans l'église de l'abbaye de Cadouin"* ?

La renommée de cette relique était considérable en Europe. Par une bulle du 4 octobre 1344 - trois ans seulement, notons-le, avant le don du Linceul - le pape Clément VI accordait un an d'indulgence à ceux qui viendraient à Cadouin visiter, entre le dimanche de la Passion et celui de Quasimodo, *"le précieux suaire dans lequel Joseph d'Arimathie, obéissant à sa religieuse tendresse, enveloppa le corps inanimé de notre Rédempteur déposé de la Croix pour l'ensevelir dans le tombeau neuf taillé par lui dans le rocher"*. On attribuait à ce grand linge des dizaines de miracles²¹.

Il y avait encore, du temps de Philippe VI, un autre linceul extrêmement vénéré en Occident, celui de Saint-Corneille de Compiègne, cadeau du patriarche de Jérusalem à Charlemagne en 799. Conservé d'abord à Aix-la-Chapelle, il fut transféré en cette importante abbaye édifiée sous Charles le Chauve en 876. Il y resta des siècles, gardé dans une chasse d'or enrichie de pierres précieuses. En 1194, le pape Célestin III accorda vingt jours d'indulgence aux pèlerins qui s'y rendraient pour la mi-Carême. En 1233,

avait envoyé un petit fragment à la cathédrale de Tolède (on sait aujourd'hui que cette *"partie du suaire"*, du reste modeste, brûlée sous la Révolution avec les autres reliques de la Sainte Chapelle, n'avait rien à voir quant à sa texture avec notre actuel linceul de Turin, ni avec le Suaire d'Oviedo). Cela ajoutait certainement, dans l'esprit de ce roi, à l'obscurité de la *"sainte toile"*, référencée sous le numéro 8 (César Barta et Daniel Duque, *"The Sindone Sample from Constantinople in Toledo"*, Revue Internationale du Linceul de Turin, n° 21, 2001, p. 34-37).

²¹ Examiné en 1934, on s'aperçut qu'il s'agissait en réalité d'un étendard fatimide comportant des inscriptions à la gloire d'Al-Musta'li, calife d'Egypte de 1095 à 1101 et de son puissant vizir Al-Afdal, une pièce archéologique rare et fort intéressante assurément, mais n'ayant rien à voir avec la sépulture de Jésus-Christ.

Grégoire IX avait étendu à quarante jours cette indulgence. A partir de ce moment, des foules immenses affluèrent à Compiègne²².

Dernière objection soulevée contre la "*piste de la Sainte Chapelle*" : le linceul ne se trouvant plus dans le trésor des empereurs de Constantinople en 1205, comment aurait-il pu être cédé par Baudouin II à saint Louis trente-six ans plus tard ? En effet, dans une lettre d'août 1205 au pape Innocent III, dont on n'a malheureusement que la copie, mais qui, au vu des dernières recherches, semble parfaitement authentique, Théodore Ange, membre de la famille impériale des Commène, dépossédée, réclamait la restitution des grandes reliques disparues, dont le linceul qui, disait-il, se trouvait à Athènes²³. L'accapareur visé était naturellement le chevalier Othon de La Roche, qui s'était installé dans cette ville.

A la vérité, rien ne nous dit que cette lettre de protestation n'entraînât pas une injonction pontificale à Othon de La Roche de restituer sa principale prise, "*le sydoine de Notre Seigneur*", à son véritable propriétaire. Innocent III était particulièrement sévère à l'égard du pillage de Constantinople par les croisés. Il avait à plusieurs reprises stigmatisé l'appropriation indue des dépouilles sacrées des églises, et qualifié ces partages de "*choses détestables*". Quelques années plus tard, le canon 62 du 4^{ème} concile de Latran de 1215 condamnera de la manière la plus formelle le vol et le trafic des reliques. Bref, si l'on en croit Richard de Gerbory, évêque d'Amiens, nombre de reliques retrouvèrent finalement leur place dans le trésor impérial, par crainte d'une sentence d'excommunication du Saint Siège. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les plus importantes d'entre elles purent être envoyées en France, comme caution de prêts, par l'empereur latin Baudouin II.

6 - De la collégiale privée aux premières ostensions

Revenons à Geoffroy. Qu'allait-il faire des reliques reçues ? Il s'occupa d'abord de leur donner des réceptacles dignes d'elles. Pour le grand linge de lin, dont il n'avait sans doute pas encore découvert la véritable

²² Notons que cette relique ne présentait aucune image. Elle fut détruite par inadvertance en 1840 par une servante trop zélée qui avait voulu la laver à l'eau bouillante. Pour certains, il s'agissait d'un simple *pignus* (un souvenir), comme on aimait en confectionner au Haut Moyen Age.

²³ Pierre de Riedmatten, "*Qu'on nous rende ce qui est sacré !*" (Commentaires sur la lettre de Théodore Ange au pape Innocent III), synthèse d'un article de Barbara Frale, *Cahier MNTV* n° 55 - décembre 2016.

signification, il fit confectionner un coffret de bois frappé de ses armes, puisque le reliquaire resté à la Sainte Chapelle ne faisait pas partie du cadeau. Il fit enchâsser le morceau de la "*Vraie Croix*" à l'intérieur d'un crucifix. Pour le cheveu de la Vierge, qu'il considérait comme le clou de sa collection, en raison de la dédicace à l'Annonciation qu'il envisageait pour son église, il commanda un magnifique reliquaire, sorte d'ex-voto commémoratif, représentant deux anges tenant un petit vase dans lequel se trouvait le mince mais ô combien vénérable cheveu, la tour de sa prison soutenue par trois contreforts, et un cavalier portant ses armoiries²⁴.

En 1343, la collégiale projetée était fort modeste. Desservie par cinq chapelains chargés d'organiser le culte quotidien pour le salut des âmes du seigneur du lieu et de sa famille, ce devait être une chapellenie privée, comme il en existait beaucoup à l'époque. Le projet évolua sensiblement à partir de 1349. Le 3 janvier de cette année-là, Geoffroy signait avec son cousin germain, Henri de Joinville, comte de Vaudémont, sénéchal de Champagne, un accord de partage prévoyant qu'une partie de la succession de leur tante, Alix de Joinville, dame de Beaufort - notamment les revenus du village d'Ascensières - servirait à la construction de la collégiale de Lirey. Le 16 avril, il priait le pape d'Avignon, Clément VI, d'accorder 100 jours d'indulgence pour les "*pèlerins*" qui visiteraient l'église. Le Souverain Pontife donna son assentiment. Trois jours plus tard, Philippe VI modifiait la rente viagère pour Lirey en rente perpétuelle.

Les pèlerins ? Pourquoi les pèlerins ? Que s'était-il passé ? On peut supposer que Geoffroy avait découvert que la "*sainte toile*" couverte de taches sombres et rouges, était en réalité un linceul, et quel linceul ! L'authentique linceul de Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec la double empreinte mystérieuse du corps, ses impressionnantes marques de la Passion, ses empreintes de sang aux poignets, aux pieds et au côté. On imagine sa stupéfaction, son émerveillement sans doute, mais aussi son terrible embarras. Il se trouvait détenteur d'une relique insigne, dont la valeur historique et spirituelle était plus grande encore que la Sainte Couronne pour laquelle Louis IX avait tant dépensé. Il ne pouvait guère restituer le Linceul à son roi sans le mettre en difficulté et lui donner

²⁴ Jean-Jacques de Chifflet "*Hiérophonie de Jésus-Christ ou Discours Des Saints Suaires de Notre Seigneur*", Paris, Sébastien Cramoisy, 1631, p. 97-98. Cet ex-voto a malheureusement disparu, tout comme le crucifix.

l'impression qu'il se déjouait. D'où son idée de modifier son projet de chapellenie. D'une église privée, dotée d'un chapitre et ayant pour objet le culte familial, il ferait une collégiale ouverte aux pèlerins, tout en gardant une certaine discrétion, car il lui était désormais impossible d'indiquer la provenance du saint Linceul. Cette prudence allait se retrouver dans les différents actes de fondation.

On sait que bien du temps s'écoula avant la réalisation de son projet. De 1349 à 1352, il avait dû exercer sa nouvelle charge de gouverneur de Picardie. Il y avait eu aussi ses chevauchées nombreuses au côté de Philippe VI, puis de son fils Jean II le Bon, la crise économique, la misère générale des campagnes, les bandes de pillards qui avaient accompagné le déclin des foires de Champagne, et surtout l'épisode terrifiant de la Grande Peste qui fit durant un an et demi des ravages immenses dans la région, la dépeuplant presque totalement.

Le 20 février 1353, il obtint de l'abbé de Montier-la-Celle, collateur de la cure de Saint-Jean-de-Bonneval, paroisse du petit village de Lirey (180 habitants), ce qu'on pourrait appeler le "*permis de construire*". L'édifice, entièrement en bois, "*en raison de la nécessité des temps*", était achevé lorsque l'acte de fondation du chapitre fut signé le 20 juin suivant devant Jean de Liège, notaire apostolique. Six chanoines prébendés, un clerc marguillier et deux petits clercs étaient finalement attachés à la collégiale. La fondation fut approuvée par Jean II le Bon le 1^{er} octobre, puis par une bulle du pape Innocent VI de février 1354, et enfin par une lettre du 28 mai 1356 d'Henri II de Poitiers, évêque de Troyes, "*pour autant, précisait le texte, que nous avons été informés par de légitimes documents*".

Or, aucune de ces lettres officielles ne parle du saint Linceul et des autres reliques. Alors que la collation des bénéfices, les privilèges et obligations des chanoines sont longuement explicités, du point de vue financier, rituel et sacramentel, il n'existe aucun "*cahier des charges*", aucune contrainte ou obligation le concernant. Au point qu'on a pu croire que les ostensions ne commencèrent qu'après la mort de Geoffroy de Charny à la bataille de Poitiers, le 19 septembre 1356. A l'encontre de cette opinion, d'aucuns ont fait valoir qu'en 1855 on avait retrouvé dans la Seine, près du Pont au

Change, un méreau de plomb²⁵ représentant la figure caractéristique du Linceul porté par deux ecclésiastiques, revêtus de chapes, avec les armes de Geoffroy de Charny et de sa seconde femme Jeanne de Vergy, indiquant héraldiquement, par la position séparée de leurs écus, que le seigneur du lieu était encore vivant.

Quand bien même les ostensions n'auraient commencé qu'après son décès - ce qui, après tout, n'est pas à exclure - on constate que sa veuve poursuivit la même politique de discrétion à l'égard des autorités civiles et ecclésiastiques. Bizarrerie qui transparait dans la longue lettre signée de douze évêques du 5 juin 1357, postérieure par conséquent au décès de Geoffroy de Charny, accordant des indulgences aux pèlerins allant faire leurs dévotions à la collégiale de Lirey, mais ne détaillant toujours aucune des reliques. Cette circonspection, dont on a vu la cause, devait avoir de fâcheuses conséquences en 1389 lors des attaques du nouvel évêque de Troyes, Pierre d'Arcis. Mais ceci est une autre histoire.

7 - Conclusion

Malgré des souvenirs brumeux, une confusion de dates, une erreur sur la captivité du chevalier de Charny, le chanoine rédacteur du mémoire "*Pour Scavoir la Vérité*" n'a rien inventé en substance. La mention d'Amiens comme lieu du don du Linceul est le détail révélateur, la pièce manquante du puzzle, le point d'ancrage sûr qui nous éloigne de la fiction. Oui, c'est bien en ce lieu que vers la mi-septembre 1347, après la levée des tentes de son immense armée devant Calais, le 2 du mois précédent, Philippe VI remit à Geoffroy de Charny, pour sa collégiale, le Linceul et les autres reliques, prélevés dans la Grande Châsse de la Sainte Chapelle. Compte tenu de ces indices troublants et de ces éléments de preuve, ne doit-on pas considérer que le mystère du "*trou historique*" est désormais élucidé ?

Jean-Christian Petitfils

²⁵ Autrement dit un médaillon pour pèlerins, généralement cousu sur le chaperon ou suspendu sur le bourdon. Ce méreau est conservé actuellement au musée de Cluny (inventaire CL 4752). En 2009, un moule à méreau fut découvert dans un champ près de Lirey. Les armoiries de Geoffroy de Charny et de Jeanne de Vergy s'y trouvaient inversées sur la pièce moulée.

Prières de sainte Thérèse de la Sainte-Face¹

Consécration à la Sainte Face (Prière n° 12)

Ô Face Adorable de Jésus ! puisque vous avez daigné choisir particulièrement nos âmes pour vous donner à elles, nous venons les consacrer à vous.... Il nous semble, ô Jésus, vous entendre nous dire : "*Ouvrez-moi mes sœurs, mes épouses bien-aimées, car ma Face est couverte de rosée et mes cheveux des gouttes de la nuit*". Nos âmes comprennent votre langage d'amour, nous voulons essuyer votre doux Visage et vous consoler de l'oubli des méchants ; à leurs yeux, vous êtes encore comme caché, ils vous considèrent comme un objet de mépris...

Ô Visage plus beau que les lys et les roses du printemps ! Vous n'êtes pas caché à nos yeux... les Larmes qui voilent votre divin regard nous apparaissent comme des diamants précieux que nous voulons recueillir afin d'acheter avec leur valeur infinie les âmes de nos frères.

De votre Bouche Adorée nous avons entendu la plainte amoureuse ; comprenant que la soif qui vous consume est une soif d'Amour, nous voudrions pour vous désaltérer posséder un Amour infini...

Epoux Bien-Aimé de nos âmes, si nous avons l'amour de tous les cœurs, tout cet amour serait à vous... Eh bien ! donnez-nous cet amour et venez vous désaltérer en vos petites épouses...

Des âmes, Seigneur, il nous faut des âmes... surtout des âmes d'apôtres et de martyrs, afin que, par elles, nous embrasions de votre Amour la multitude des pauvres pécheurs. Ô Face Adorable, nous saurons obtenir de vous cette grâce !.. Oubliant notre exil sur le bord des fleuves de Babylone nous chanterons à vos Oreilles les plus douces mélodies ; puisque vous êtes la vraie, l'unique Patrie de nos cœurs, nos cantiques ne seront pas chantés sur une terre étrangère.

¹ Décédée en septembre 1897, Thérèse n'a pas connu le négatif révélé par Secondo Pia en 1898, mais vénérât l'image de la Sainte Face diffusée depuis 1851 par Léon Dupont, le "*saint homme de Tours*" (Voir le *Cabier* MNTV n° 47).

Ô Face chérie de Jésus ! En attendant le jour éternel où nous contemplerons votre Gloire infinie, notre unique désir est de charmer vos Yeux Divins en cachant aussi notre visage, afin qu'ici-bas personne ne puisse nous reconnaître... votre Regard Voilé, voilà notre Ciel, ô Jésus !...

----0----

Lettre n° 95, écrite en 1889 à Sœur Agnès de Jésus (extrait)

Oui, la Face de Jésus est lumineuse, mais si, au milieu des blessures et des larmes, elle est déjà si belle, que sera-ce-donc quand nous la verrons dans le Ciel... Oui, pour voir un jour la face de Jésus, pour contempler éternellement la merveilleuse beauté de Jésus, le pauvre grain de sable désire être méprisé sur la Terre...

----0----

Prière n°16

Ô Jésus, qui dans votre cruelle Passion êtes devenu "*l'opprobre des hommes et l'homme des douleurs*", je vénère votre divin Visage, sur lequel brillaient la beauté et la douceur de la divinité, maintenant devenu pour moi comme le visage d'un *lépreux* !

Mais sous ses traits défigurés, je reconnais votre amour infini et je me consume du désir de vous aimer et de vous faire aimer de tous les hommes. Les larmes qui coulèrent si abondamment de vos yeux m'apparaissent comme des perles précieuses que j'aime à recueillir, afin d'acheter avec leur valeur infinie les âmes des pauvres pécheurs.

Ô Jésus, dont le visage est la seule beauté qui ravit mon cœur, j'accepte de ne pas voir ici-bas la douceur de votre regard, de ne pas sentir l'inexprimable baiser de votre bouche sainte ; mais je vous supplie d'imprimer en moi votre divine ressemblance, de m'embraser de votre amour, afin qu'il me consume rapidement et que j'arrive bientôt à voir votre glorieux visage dans le Ciel.

EXPOSITIONS PREVUES AU 1^{er} SEMESTRE 2020

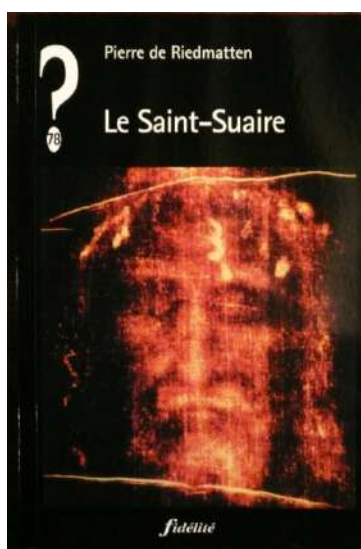
- **Lisieux** (Calvados), exposition permanente, en six langues, depuis le 8 mars 2019.
- **Liban**, projet d'exposition permanente en trois langues (français, anglais et arabe).
- **Figeac** (Lot), depuis le 3 septembre 2018.
- **Rennes** (Ile et Vilaine), projet pour le carême.
- **Bordeaux/Caudéran**, projet pour le carême.



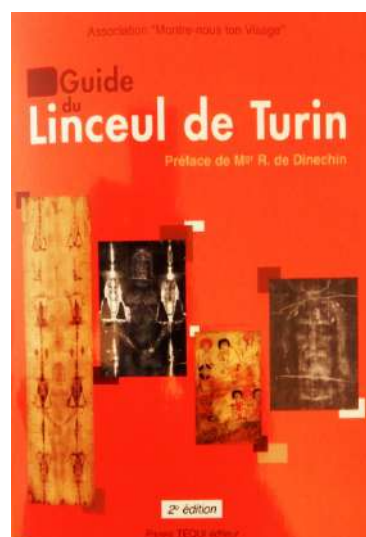
Pour mémoire, **Ajaccio** (Corse) a acheté du matériel pour une exposition permanente.

A noter que le calendrier des expositions est en permanence tenu à jour sur notre site (www.suaire-turin.fr).

Publications



3^{ème} édition
(prévue en février 2020)



2^{ème} édition (mars 2016)

MONTRE-NOUS TON VISAGE

Connaissance et contemplation du Linceul

MNTV - 212 Rue de Vaugirard

75015 - PARIS

contactmntv@gmail.com

www.suaire-turin.fr



FORMULAIRE D'ADHESION ET D'ABONNEMENT

- | | |
|---|--------|
| ☐ OUI, je souhaite adhérer à l'Association
et bénéficier ainsi d'un abonnement d'un an
(deux <i>Cahiers</i> par an) | 32 € |
| ☐ Je préfère un abonnement seul | 20 € |
| ☐ Je suis prêtre, religieux, religieuse,
et souhaite un abonnement d'un an
(deux <i>Cahiers</i> par an) au tarif préférentiel | 14 € |
| ☐ Je verse un don à l'Association |€ |
| TOTAL (<i>Je joins un chèque à l'ordre de MNTV</i>) |€ |

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays :

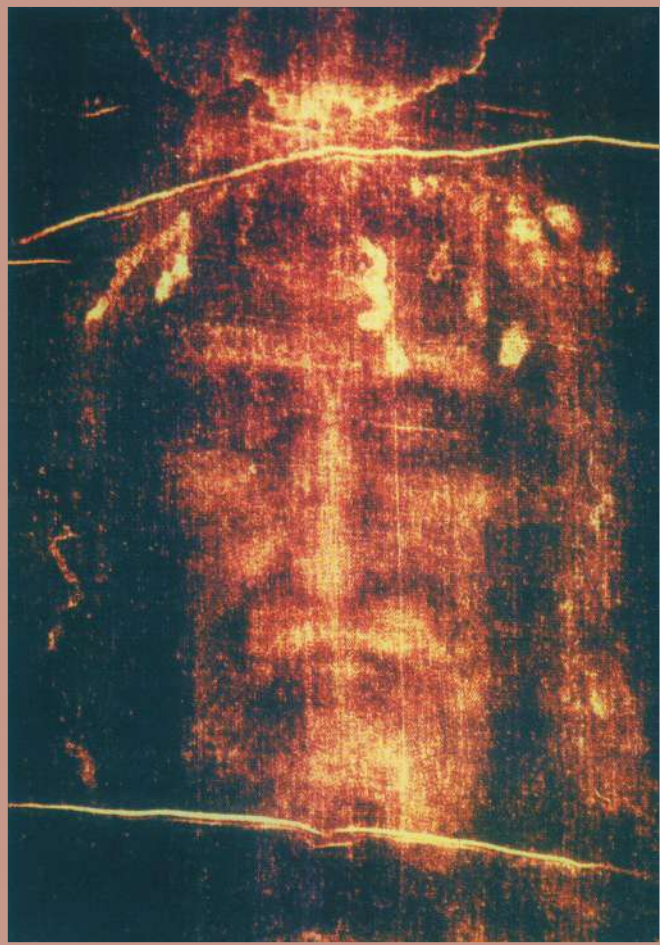
Tél :

Courriel :

Faites-nous part de vos remarques et suggestions



Monnaie d'or byzantine de Justinien II (692) : le Christ a une mèche particulière, interprétation possible de la coulée de sang sur le front de l'Homme du Linceul.



ASSOCIATION
“Montre-nous Ton Visage”
212, rue de Vaugirard 75015 PARIS

Date de parution de ce numéro : décembre 2019

www.suaire-turin.fr
contactmntv@gmail.com

Imprimé par Art Graph Copy Paris 15^e